

TUN

Le Trait d'Union Nivolaisien

Bulletin
Municipal
d'Information
N°145
1^{er} Trimestre
2023



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h45 à 16h30
Mardi de 14h20 à 16h30
levée du courrier : 8h30, sauf samedi

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h
mercredi : 10h - 12h/14h - 18h
samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h
Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guicherd 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Ripet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Simone Fernandes 780 rue du Vernay tél 06 22 01 39 65

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Jérôme BONNAUD Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

TUN - Trait d'Union Nivolaïen - Journal créé en mars 1987 - N° 145

Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1550 exemplaires

Sommaire

Le Mot du CME - Le Mot du maire - Editorial	P. 2 à 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 7
La chronique de Guy Hyver	P. 8 à 9
Informations municipales	P. 11 à 13
Du côté du CME	P. 14
Mémoire de Quartier	P. 15
La vie locale	P. 16 à 18
La vie culturelle	P. 19 à 21
Cadre de vie - Environnement	P. 22
La vie sportive	P. 23 à 26
Du côté des enfants	P. 27 à 28

Le Mot du CME



Nous avons été très contents d'avoir pu présenter le Conseil municipal Enfants et nos projets aux habitants lors de la cérémonie des vœux de la municipalité. Nous sommes fiers de voir que 2 de nos projets ont été finalisés avec l'aide des élus adultes et des services : la plantation d'un arbre dans la cour de l'école et l'installation de nouveaux jeux à côté du city-stade. Ces jeux sont très appréciés par les habitants. Nous avons été très satisfaits de participer à la distribution des colis de Noël aux aînés de la commune. C'était un moment très convivial. On avait l'impression de faire le Père-Noël...

Les élus du CME

LE CMJ en route...

Dans son programme de campagne, l'équipe municipale avait pour projet la mise en place d'un Conseil Municipal Jeunes en complément du conseil municipal enfants qui s'adresse aux 8-12 ans.



Aujourd'hui c'est chose faite.. Voici 2 réunions où plusieurs ados qui avaient siégé au CME il y a quelques années, ont invité d'autres jeunes intéressés pour élaborer des projets en direction des jeunes de leur âge. Après un tour de table pour se présenter et prendre contact, 2 propositions faites lors du premier CMJ ont été expliquées aux nouveaux participants et sont affinées. Les défis de printemps en extérieur seront une chasse au trésor dans le centre de Nivolas avec des flashcards et des QR codes, une sorte de «Nivolas Express» ; un Babyfoot humain ; une course relais et un quiz culturel et une soirée jeux en intérieur à l'automne. Ces défis seront animés par les jeunes du CMJ le samedi 22 avril à partir de 14h00 dans le parc intergénérationnel. Pour l'automne, les jeunes envisagent une soirée jeux en intérieur avec l'aide de Délic Ludik.

En conclusion, un CMJ enthousiaste et riche d'idées !

Le Mot du Maire



Monsieur le Maire, le vote du budget est en préparation, comment abordez-vous cette nouvelle année budgétaire ?

Le vote du budget sera à l'ordre du jour pour le Conseil Municipal de mars, le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Nivolas-Vermelle. Les coûts augmentent de façon indécente dans de nombreux domaines (énergie, eau, alimentation, matières premières...) et la commune, de par son nombre d'habitants, n'est pas éligible aux différents dispositifs mis en place par l'État pour amortir cette crise. En conséquence, vous devez être conscients que le budget de l'exercice 2023 sera certainement contraint.

Pour maîtriser les coûts et notamment celui de l'énergie, des mesures ont déjà été prises, nous continuerons dans ce sens pour limiter au maximum nos dépenses. L'inflation à son plus haut niveau, nous conduit à réfléchir sur nos orientations collectives et ce sujet restera au cœur de nos préoccupations.

Monsieur le Maire, des travaux vont être programmés route de Sérézin avec semble-t-il la fermeture totale d'une partie de cette route pendant plusieurs mois ?

Effectivement des travaux de mise en séparatif des eaux pluviales/eaux usées sont programmés cette année et vont concerner la route de Sérézin en deux tronçons et les routes liées aux travaux (hôtel de ville, Emile Zola...). La circulation sera fortement perturbée durant ces travaux qui dureront plusieurs mois (routes barrées, déviations...). Ces travaux menés par la CAPI, sont imposés par les lois environnementales dont la finalité est de renvoyer à la rivière des eaux «propres» et ne laisser aller en station d'épuration que les eaux usées dont la station a besoin pour bien fonctionner. Ainsi, les travaux terminés sur le réseau collectif, il reviendra à chaque riverain d'effectuer les travaux de raccordement sur sa propriété, comme cela a déjà été fait sur le quartier de la Pointière.

Monsieur le Maire, vous avez dernièrement inauguré les nouveaux jeux inclusifs au stade/parc du village avec le conseil municipal enfant. Avez-vous d'autres projets pour ce site ?

Comme je l'avais évoqué lors du dernier TUN, notre ambition est de faire de ce parc un lieu de vie pour l'ensemble des Nivolaisiennes et Nivolaisiens, un parc intergénérationnel.

Une réflexion globale doit être menée afin de faire évoluer le projet, et vous en serez les premiers acteurs.

C'est en ce sens que nous avons proposé un sondage aux habitants. Cela permet de recueillir les idées, les envies et d'imaginer ensemble ce que sera cet espace public dans les années à venir.

Monsieur le Maire, face aux nouvelles contraintes environnementales et aux problèmes d'arrosage, comment envisagez-vous le devenir du fleurissement de la commune ?

En effet, nous allons devoir faire évoluer nos pratiques. Pour le fleurissement de la commune, plutôt que de voir comme l'an dernier, périr des fleurs que nous ne pouvons pas arroser, nous avons choisi de diminuer les fleurs au profit de plantes moins gourmandes en eau. Ainsi nous n'avons pas renouvelé notre inscription pour les villages fleuris. D'où le retrait du panneau à l'entrée de Nivolas-Vermelle. Nous n'allons plus parler de fleurissement mais d'embellissement de la commune. Cette nouvelle démarche passe par un travail sur des éléments décoratifs avec des plantations économes en eau. Ces critères seront repris pour le concours des jardins et balcons fleuris qui deviendra un concours d'embellissement.

Monsieur le Maire, nous vous entendons souvent parler du rayonnement de Nivolas-Vermelle, comment voyez-vous ce rayonnement ?

Par son positionnement géographique, notre commune joue le rôle économique de bourg centre. C'est ainsi que nous avons pu associer plusieurs communes au financement d'un DAB qui sera réalisé avant la fin de l'année. Au plan culturel, la 44ème exposition de peinture a rencontré un immense succès avec 69 peintres exposants et 500 visiteurs sur 3 jours. Depuis le début de saison, avec 5 spectacles, les soirées de Nivolas ont accueilli environ 700 spectateurs. A la bibliothèque municipale, en janvier, la présence de l'artiste colagiste, Christèle Trougnou a amené un public nombreux tant lors du vernissage de son exposition que lors de la soirée poétique ou de ses ateliers de pratiques. Tous ces rendez-vous ont affiché complet. Nous avons également des associations sportives qui remportent de beaux succès. Oui, Nivolas-Vermelle rayonne aujourd'hui et rayonnera plus encore demain...

Christian Beton, le maire

L'Editorial

Avec les débats autour de la réforme des retraites, est apparu un autre débat celui de «La valeur travail». Pour le président de la république c'est le sujet du «vrai débat que l'on doit avoir dans notre société». Mais de quoi parle-t-on ? Au fil des siècles la valeur du mot TRAVAIL a évolué.

Je vous propose de regarder du côté de l'étymologie :

Le mot travail vient du latin tripalium, qui était un instrument de torture composé de trois pieux. Le tripalium pouvait aussi aider les femmes à accoucher. Quand une naissance arrive à terme, on dit que «le travail a commencé...». Dès lors, le travail est bien associé à la souffrance, la douleur...

Si on regarde du côté de l'histoire :

Dans l'antiquité, le travail est réservé aux esclaves, aux êtres inférieurs... Aristote a dit «Le travail ne vous rend pas meilleur ; au contraire, il vous avilit, puisqu'il accapare le temps».

Dans le livre de la Genèse, le travail est associé à un châtime divin. Pour punir Eve et Adam qui ont mangé le fruit défendu, Dieu dit à la femme : «c'est dans la souffrance que tu mettras au monde tes enfants». Et il dit à l'homme : «Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front jusqu'à ce que tu retournes à la terre...»

C'est ainsi qu'au Moyen Âge, siècles profondément marqués par la religion chrétienne, le travail était considéré comme un signe d'infériorité alors que l'oisiveté était réservée à la classe dominante.

Il faudra attendre le XVIIème siècle où le pouvoir de la bourgeoisie se développe pour que l'Eglise change son discours et valorise le « bon travailleur ». Par son travail, l'homme obtiendra la rédemption, il sera récompensé. Au XIXème siècle, dans les cercles socialistes où l'on débat autour des idées des penseurs allemands et notamment de Marx, le travail est une source de plus-value convoitée par le capitalisme. Jacques Elul relève « Ce sont les bourgeois qui ont inventé la formule de l'éminente dignité du travailleur mais c'est Marx qui a conduit le prolétaire dans cette conviction... » Aujourd'hui, le travail a pris la forme d'un emploi salarié ou indépendant qui donne un statut social, des droits, une identité. Notre société est construite autour du travail. L'intégration sociale découle de l'insertion professionnelle. Les études n'ont plus pour finalité une recherche de connaissances mais une préparation au travail. C'est de ce travail que l'on attend une réalisation de soi. Quand cet objectif n'est pas au rendez-vous, le travail doit être une source d'enrichissement pour pouvoir consommer...

Notre société de consommation avec le développement de la publicité a créé de nombreux besoins : acquérir de nouveaux biens et avoir du temps pour des loisirs. Tout ceci est associé à un mieux vivre même illusoire. Les attentes produites par cette évolution sociétale atteignent aujourd'hui leur paroxysme. On constate des démissions en nombre, des abandons de postes, dans toutes les strates sociales. On n'accepte plus de travailler dans n'importe quelles conditions ni pour n'importe quel salaire.

Ce regard sur l'histoire du Travail montre à quel point «la valeur travail» est contextualisée par son époque. Les nouvelles questions sont celles des conditions de travail et de son sens pour l'individu qui a ses propres aspirations. Répondre à ces questions de manière démocratique est impératif pour apporter des réponses satisfaisantes au problème de la réforme des retraites. Au-delà d'une bataille de chiffres les mouvements sociaux expriment des attentes pour une meilleure qualité de vie tout au long de sa vie...

Graziella Bertola-Boudinaud

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur Rendez-vous
Lundi et mercredi de 10h à 12h

Conseil Municipal séance du 12 décembre 2022

Convention avec l'Épage de la Bourbre :

L'Épage de la Bourbre a mis en place une équipe de rivière qui intervient pour entretenir la ripisylve et éviter d'avoir des arbres qui déracinés lors de crues créent des embâcles provoquant des inondations. L'Épage propose à tous les propriétaires riverains de signer une convention l'autorisant à pénétrer sur leurs parcelles afin de procéder à cet entretien. Proposition de signer cette convention avec l'Épage jusqu'en 2026 pour les parcelles appartenant à la commune. (Unanimité)

Convention CTG : Lors du Conseil communautaire du 31 mars 2022, la CAPI s'est engagée en faveur d'une Convention Territoriale Globale (CTG) pour l'ensemble du territoire communautaire.

La CTG remplacera à compter de 2022 le Contrat Enfance Jeunesse qui se termine au 31 décembre 2021.

La CTG est un cadre politique de référence où l'ensemble des interventions et des moyens de la branche famille de la CAF est mobilisé avec pour objectifs de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants et d'optimiser l'offre existante en identifiant les besoins prioritaires du territoire.

Ce nouveau dispositif national vise à développer un projet sur une durée de 4 ans sur la période 2022/2025.

Le projet peut couvrir un large champ de thématiques relevant de la branche famille de la CAF, à savoir :

l'enfance et la jeunesse, le logement, accès aux droits et inclusion numérique, animation de la vie sociale et parentalité.

La commune perçoit les aides de la CAF dans le cadre des centres de loisirs et doit donc être signataire de la CTG. Proposition de signer la convention territoriale globale. (Unanimité)

Décision de vente d'une grange route de Sérézin :

La commune a eu l'opportunité de préempter l'achat d'une grange route de Sérézin, car le projet du promoteur était de transformer cette grange en logement, dans un quartier déjà très dense où il manque des places de stationnement. Le garage voisin propose de racheter cette grange pour la transformer en bureau d'accueil. Cette proposition ne demandant pas de création de nouvelles places de stationnement, car elles existent sur le tène-

ment du garage. Par 15 voix pour, 5 contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide du principe de revendre cette grange, selon les critères définis pour la cession d'un bien acquis par préemption.

Retour du sondage sur l'extinction de l'éclairage public :

Le sondage réalisé en novembre auprès de la population montre une nette préférence (2/3 des avis exprimés) pour une extinction nocturne de l'éclairage de 23h30 à 5h30. Il est proposé au Conseil Municipal de suivre l'avis de la population et de transmettre le choix de ces horaires d'extinction à la CAPI. (Information)

Assurance statutaire : après consultation des compagnies d'assurances et mise en concurrence, il est proposé de retenir le CIGAC pour la gestion des assurances statutaires. Un contrat d'un an est proposé avec tacite reconduction. Les taux sont de taux 5,35 % (agents CNRACL) et 0,77 % (agents IRCANTEC). (Unanimité)

Information RIFSEEP : afin de se conformer à la réglementation, la commune a travaillé sur le RIFSEEP en 2022 en vue d'une application en 2023. Ce dispositif vise à harmoniser le paiement des primes et indemnités entre la fonction publique territoriale et la fonction publique d'état. La commune va déposer le dossier RIFSEEP dans les prochaines semaines à la Préfecture (bureau de contrôle et conseil) et au Centre de Gestion. Le conseil Municipal délibèrera après validation de ces instances au 1er trimestre 2023 dans le but d'une application en mars 2023. Le principe de la démarche est posé au Conseil Municipal en amont du dépôt de dossier. Le coût estimatif annuel est de 21109 €.

Bilan PCS : retour sur l'exercice du Plan Communal de Sauvegarde du 28/10/22 et échange sur les améliorations et perspectives.

Proposition de renommer le bas du chemin des Bottes :

Le nouveau lotissement « Les Jardins de Berlioz » a été autorisé à sortir sur le chemin des Bottes et une numérotation lui a été accordée sur ce chemin. Toutefois la numérotation de ce chemin partant de Vermelle pose des problèmes pour les livraisons notamment. Par 16 voix pour, le Conseil Municipal décide de renommer le bas du chemin des « Bottes » en chemin des « Lutins », sur la portion concernée - à partir de la RD 1085, 6 voix se portant sur le nom de « Chemin des

Bottelets ». L'information sera transmise à la Mairie des Eparres.

Conventions CAPI (dénéigement, balayage, point à temps...)

La commune dispose de conventions avec la CAPI dans le domaine des interventions voirie (convention de déneigement, convention ponctuelle de balayage). La CAPI renouvelle ses conventions jusqu'en 2027 et met à jour ses tarifs de prestations (augmentation). Dans la mesure où les tarifs annoncés restent compétitifs malgré les augmentations et que les prestations sont qualitatives, il est proposé de signer lesdites conventions avec la CAPI en prenant en compte notamment de nouvelles prestations (signalisation horizontale, point à temps). (Unanimité)

Partage de la taxe foncière des nouvelles entreprises dans les ZAE :

Une convention existe actuellement entre la CAPI et la commune au terme de laquelle la taxe foncière des entreprises s'installant dans les zones d'activité économique est partagée pour 60% à la CAPI qui réalise les travaux dans ces zones et 40% restant à la commune. Le reversement est appelé par la CAPI l'année N sur la base du calcul de la TFPB de l'année N-1. Depuis 2021, le transfert d'une quote-part de la TFPB départementale à la commune pour compenser la perte de la TH demande d'exclure la part de la TFPB départementale du calcul du reversement. De même, depuis 2021, la taxe foncière des entreprises (locaux industriels) est réduite de moitié et la réduction est compensée par l'Etat. La Capi propose de mettre à jour le mode de calcul en multipliant par 2 les bases de foncier bâti des locaux industriels et d'écartier le taux départemental du taux de référence retenu pour le partage de foncier. Par 19 voix pour, 2 contre et une abstention, le Conseil Municipal décide d'accepter ce mode de calcul.

Demande de subventions pour l'éclairage stade :

Le diagnostic établi par le Conseil en Energie Partagée a pointé les consommations importantes du Stade des Mûriers. D'autre part, depuis deux ans, lors du contrôle annuel de l'éclairage on constate que l'équipement est inférieur aux niveaux demandés par la FFF. Un devis a été demandé à SOBECA (cf. : éclairage gymnase). Il se monte à 57 920,00€ HT. Proposition de solliciter une subvention au département, à la région et à l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL selon les règlements qui seront

A l'attention des tous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

Conseils Municipaux

retenus pour ces deux dotations, ainsi qu'à la Fédération de Football. (Unanimité)

Subvention au Basket club : pour aider le club de basket à l'organisation du financement de la fête d'été 2022, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 640€. (Unanimité)

Déclarations préalables

■ Simon Ziad : parcelle AC 418, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture, 276 rue du Bas Vermelle.

■ Jean Signol : parcelle B 236, en zone Uc au PLU, pour division de la parcelle 154, chemin de Branton.

■ Cyril Jouffroy : Parcelle C 89, en zone N au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour création d'une fenêtre 73 chemin de la Vignole.

■ Pierre-Baptiste Jacquot : Parcelle AD 452, en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, Pour réfection du mur conforme à l'existant, Allée des Cèdres

■ Jean Perrier : Parcelle AE 426, en zone Ub au PLU, pour réfection de la toiture 298 rue Victor Hugo.

■ Guillaume Lucand : Parcelle AE 256, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bg1 au PPR, pour création d'une fenêtre, 139, rue Victor Hugo.

Permis de Construire :

■ Semih Attak : Parcelle AE 95, en zone Ub au PLU, pour construction d'une maison individuelle avec garage et piscine, 30, passage Pierre Bérégovoy.

Fête d'été 2023 - Samedi 8 juillet

Cette année, la fête d'été sera organisée conjointement entre l'ACCA et l'Amicale des pompiers.

- De nombreuses animations seront organisées tout au long de la journée dont le concours de pétanque.
- Le Conseil Municipal Jeunes proposera des animations pour les jeunes dans l'après-midi.
- Le Conseil Municipal Enfant animera le traditionnel QUIZ inter générationnel au moment de l'apéritif.
- Un repas sera proposé en soirée.
- Play It Radio animera la soirée dansante. A 23h, le traditionnel feu d'artifice sera tiré.

Rendez-vous au stade - Un flyer d'inscription au repas sera distribué dans les boîtes à lettres.

Gâteau de crêpes

Les ingrédients :

150g de farine
5 cuillères à soupe de Maizena
1/2 paquet de levure
3 cuillères à soupe d'huile
3 œufs
1 pincée de sel
1 verre de lait
1 verre d'eau
1 cuillère à soupe de rhum

Préparer la pâte :

- Mélanger tous les ingrédients au fouet.
- Laisser reposer la pâte une heure.

Préparer le gâteau de crêpes :

- Confectionner le gâteau en alternant une garniture entre chaque crêpe, soit confiture, soit sucre, soit pâte à tartiner selon le goût.
- On peut enfin napper le gâteau avec 50g de chocolat et 25g de beurre fondus.
- Laisser refroidir pour durcir le nappage.



Mots Croisés n°145 - solution p.24

Horizontalement

- 1/ Communication paranormale
- 2/ Étude approfondie - Agent secret
- 3/ Se dit de vins
- 4/ Écourta - Note
- 5/ lieux d'aisance
- 6/ Pronom
- 7/ Phonétiquement : avalé brusquement
Lettre grecque - Collège
- 8/ Revenu plus bas
- 9/ Passages
- 10/ Publiées - Au dans un tableau

Verticalement

- 1/ Chefs - Chaîne multinationale
- 2/ Morceau de plexiglas - Sème
- 3/ Sous-jacent
Montagne de Crète éclatée
- 4/ Maigreux
- 5/ Organe mâle - Château de la Loire
- 6/ Agités - Petite compagnie
- 7/ Plante hallucinogène
Font du bruit par derrière
- 8/ Interjection - Récipients méridionaux
- 9/ Département français - Pareil
- 10/ Accrochages - Lever le pied.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3		■								
4		■						■		
5										
6	■				■		■		■	■
7					■					
8										
9									■	
10								■		

Conseil Municipal séance du 16 janvier 2023

Dépenses d'investissement : Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour les opérations suivantes : (Unanimité)

- Opération 104 - Voirie : 30 000 €
- Opération 105 - Hydraulique : 25 000 €
- Opération 108 - Bâtiments : 34 000 €
- Opération 109 - Matériel : 18 000 €
- Opération 135 - Ecole Maternelle : 10 000 €
- Opération 136 - Gymnase Rénové : 8 000 €

DAB : Les négociations avec la Société Générale sont terminées. Le DAB peut être installé dans la grange de la maison à côté de la Salle des Fêtes. Une convention a été proposée par la Société Générale au terme de laquelle la commune se charge de la sécurisation du local et des branchements à l'électricité et au téléphone. La SG prendra en charge les portes blindées, la façade commerciale, la pose du distributeur et les frais d'abonnements EDF et Télécom. La SG s'est engagée à participer aux travaux engagés par la Mairie pour un montant de 15 000€, en plus de leur part. Les communes voisines (Châteauvilain, Sérézin, Les Eparres, Meyrié, Succieu et Eclose-Badinières) se sont engagées également à participer financièrement aux travaux. Ces aides (SG + mairies voisines) couvrent la moitié du montant des travaux. Il est proposé de signer la convention avec la Société Générale et de lancer les travaux du DAB. (18 pour, 1 contre, 1 ne prend pas part au vote)

Centre Médico Scolaire : comme chaque année, la commune participe financièrement aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire (CMS). Le montant des frais est de 0.50 €/ élève par an, soit 94 € pour la commune au titre de l'année scolaire 2021/2022. (unanimité)

Mutuelle Communale : Les communes peuvent négocier avec des mutuelles afin de proposer aux habitants qui en sont dépourvus une solution. Les habitants concernés traitent alors individuellement avec la mutuelle retenue. Après étude de différentes propositions de mutuelles, il est proposé de retenir MUTUALP pour la prestation de « mutuelle communale ». (19 pour, 1 abstention)

Demande subvention à l'Agence Nationale du Sport : Lors du dernier Conseil Municipal, il a été décidé de remplacer l'éclairage à iode métallique du stade des Mûriers par un éclairage à Leds, qui permettrait un gain de 40% sur la facture d'énergie. Proposition de solliciter une subvention au taux de 20% à l'Agence

Nationale du Sport. (Unanimité)

ULIS (Unité Localisée pour l'Insertion Scolaire) de Bourgoin Jallieu : la commune participe aux frais de scolarité des enfants fréquentant une classe d'ULIS dans les autres communes. Il s'agit d'une obligation légale. La ville de Bourgoin-Jallieu sollicite la participation de la commune pour 3 enfants au titre de l'année 2022/2023. Le coût est de 1066,10€/ enfant, soit 3198,30€. (Unanimité)

Commission d'urbanisme de décembre

Déclarations préalables

- SUN Connect : parcelle A 83, en zone Uc et N au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture, 833, Montée Saint Romain
- Thierry Gombauld : parcelle AB886, en zone Ub et Nau PLU, Blanc et bleu Bg2 au PPR, pour construction d'une piscine, 20 allée Aimé Morel.
- Cécile Viennet : parcelle AB 33, en zone Uc et A au PLU, pour changement de 4 fenêtres, 2 portes d'entrées et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre 306, chemin du Tillaret.
- Hugo Guglielmi : parcelle AC 459, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et rouge au PPR, pour extension d'une maison d'habitation 111 impasse des Chaumes (La construction doit être sur limite ou à 3m)
- Jérôme Puget : Parcelle AC 340, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1-Bv au PPR, pour installation d'une véranda et pergola, 539, rue des Châtaigniers.
- Bruno Chatron : parcelle AD 618, en zone Ua au PLU, Rouge RC au PPR, pour installation d'un muret avec clôture et revêtement bitume, 788, rue du Bas-Vermelle.
- Denise Planche : Parcelle AC 75, en zone An au PLU, pour création d'un accès à la parcelle.
- Hérault Agencement : parcelle AC 96, en zone Uic au PLU, pour modification de la façade de la Boulangerie, RD 1085.

Permis de construire :

- Fetha Ouadda : parcelle AH 131, zone Uc au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une maison individuelle, lot 2, chemin des Lutins.
- Tuncer Ozgun, parcelle AH 129p, 131p, 150p, en zone Uc, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une maison individuelle, lot 3 chemin des Lutins.
- Romain Galland : parcelle AH 418, en zone Uc au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une maison individuelle, lot 1 chemin des Lutins.

- Pascal Fernandez : parcelle B 236, en zone Uc au PLU, pour construction d'une maison individuelle, chemin de Branton.

Commission d'Urbanisme de janvier

Déclarations préalables :

- Hugo Guglielmi : parcelle AC 459, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et rouge au PPR, pour extension d'une maison d'habitation, 111 impasse des Chaumes.
- Soleil et Climat : parcelle C 303, en zone N au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture, 981, chemin de Quinsonnas.
- Maria Figueiredo Da Silva : Parcelle AE 247, en zone Ub au PLU, pour isolation thermique par l'extérieur d'une maison, 159, rue Jean Moulin.
- Yves Clavel : parcelle AE 618, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 13, allée Simone Veil.
- Jessy Karakachian : parcelle AB 612, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 94, impasse des Violettes.
- SCI les Chaumes : parcelle AC 465, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg3 au PLU et Rouge Rl' au PPR, pour modification de deux ouvertures, 1650 RD 1085.
- Frédéric Baroud, parcelles AC 352, 354, en zone N, blanc, bleu Bg1 et rouge RC au PPR, pour mise en place d'une clôture, 856, chemin des vignes.

Permis de construire :

- Dofimo : parcelle AD 325, en zone Ua au PLU, pour construction de 7 garages et d'un local vélos, 2392 RD 1085.
- Entreprise Chanut : parcelle B211, en zone Ui au PLU, blanc, bleu Bf' et rouge Rl' au PPR, pour construction de bureaux pour l'entreprise SBC, 217, rue du Vernay.

Job d'été

La municipalité met en place le dispositif JOB D'ETE

Pour les jeunes entre 16 et 18 ans

- Elle recrutera 3 jeunes au mois de juillet
- Chaque jeune travaillera une semaine (24h) auprès des services techniques.
- **Pour Candidater :** envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 15 avril 2023

Conseil Municipal séance du 20 février 2023

Choix d'une entreprise pour réfection du sol du gymnase : suite aux réunions et visites techniques organisées, il est proposé d'installer un sol GERFLOR de type polyvalent au gymnase. Ce dernier sera posé par l'entreprise ST GROUP pour un montant de 66 132,00 € HT (79 358,40 TTC). (Unanimité)

Extension de la déchèterie : il est proposé de signer la convention de mise à disposition d'un terrain communal au SMND pour le projet d'extension de la déchèterie. De nombreuses questions restent posées relatives notamment à une contrepartie particulière du SMND pour la mise à disposition du terrain, à la justification de l'utilisation de cette parcelle pour améliorer le service rendu à la population, à la situation en zone rouge RC au PPR. Au vu des questions, Monsieur le Maire propose de représenter la question au prochain conseil municipal.

Projet renouvellement du bail pour le pylône ORANGE/TOTEM à NIVOLAS VERMELLE : la commune a signé un bail avec Orange/Totem en 2012 pour l'occupation d'un terrain sis Lieu-dit La Plaine. Cette occupation est motivée par l'implantation et l'exploitation d'équipements techniques (station relais de télécommunication). A la demande d'Orange/Totem, il est proposé de renouveler la convention initiale pour une période de 12 ans. (Unanimité)

Choix du cabinet pour réaliser l'audit énergétique du gymnase : suite à l'appel à candidature, deux entreprises ont déposé un dossier pour l'audit énergétique du gymnase. La société KAELO (9849 € ttc) et la société Thermi-Fluides (6540 € ttc). Les deux propositions respectent le cahier des charges de l'ADEME. Le rapport qualité/prix est favorable à l'entreprise Thermi-Fluides. Il est donc proposé de choisir l'entreprise Thermi-Fluides pour l'audit énergétique du gymnase. Cet audit bénéficiera d'une subvention de 50% de l'ADEME. (Unanimité)

Labellisation «ville fleurie» : la commune a reçu comme chaque année une demande de reconduction du label «ville fleurie» ; cela consiste à une adhésion annuelle de 175 €. Outre la question immédiate du Label, le bureau municipal souhaite porter en conseil municipal le débat sur le fleurissement et d'embellissement de la ville.

Le constat est fait que les ressources en eau viennent à manquer et cela peut questionner l'embellissement actuel basé essentiellement sur le fleurissement.

Après avis de tous les conseillers présents, il ressort que le Conseil Municipal souhaite poursuivre le fleurissement, mais de le faire évoluer afin d'être moins consommateur en eau, à travers un choix de plants différents et d'autres techniques d'embellissement. En revanche, à l'unanimité, l'adhésion à la labellisation « Ville-Fleurie », n'apparaît pas utile.

Grange de Sérézin : après négociation, la Mairie a obtenu l'accord oral de vente de la Grange (sise 18 route de Sérézin) à 22 500 €. Pour rappel, la Grange a été préemptée en mai 2018 (15 000 € + frais de notaire de 1435,78€ / contenance : 93 centiares). La signature interviendra après le délai des 5 ans suivant la préemption, soit à partir du mois de juin 2023. Il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer les actes de vente notariés. (Pour : 18, abstentions : 4)

Echange sur le budget 2023 : le budget 2023 est contraint par des charges de fonctionnement supplémentaires (charge à caractère général principalement) qui sont notamment dues à l'inflation sur les produits courants et l'augmentation de 100 % du coût des énergies (électricité/gaz). Cela vient s'ajouter à la baisse de la DGF qui a perdu 80% de sa valeur en 6 ans, et au prélèvement au titre du FPIC : la commune était attributaire de 35 000€ et elle devient contributrice de 41 000€ en 2023. Cela impacte directement le potentiel d'autofinancement communal, ainsi que la mobilisation budgétaire pour les opérations d'investissement.

Après discussion, il apparaît que le budget 2023 pourrait être présenté avec une augmentation du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de 3%.

Information sur le projet du groupe Santé-Alpes : Ce groupe recherche un terrain afin d'implanter une maison de santé privée. Ce groupe sera mis en relation avec SARA-Aménagement.

Information sur la Mutuelle Communale : Une réunion publique d'information sera tenue par « Mutualp » le lundi 5 avril 2023 à 18h

Demande de subvention à la FFF (Fédération Française de Football) pour la réfection de l'éclairage du Stade des Mûriers : La commune a déjà délibéré en décembre, mais il fallait attendre l'Avis d'Accord Préalable de la Fédération qui a été obtenu récemment. (Unanimité)

Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport pour la réfection de l'éclairage du Stade des Mûriers. (Unanimité)

Déclarations préalables :

- Oumbarka Asloum : parcelle B 6, en zone Uc au PLU, pour installation d'une protection des moteurs des chambres froides en extension d'un bâtiment existant au 495, rue du Lac.
- Ali Osman Ayyildiz : parcelle AH 438, en zone Uc au PLU, pour aménagement de deux logements dans une maison existante, 3711 RD 1085. Attente de pièces complémentaires.
- Sébastien Burnol : parcelle AE 722, en zone Ua au PLU, pour isolation thermique par l'extérieur d'un logement existant, 128, route de Sérézin.
- Frédéric Arbid : parcelle AH 365, en zone Ub au PLU, pour extension de 7,5m² et création d'une fenêtre sur une maison d'habitation 96, Allée de la Soie.

Permis de construire :

- Hatice Civan : Parcelle AB 325, en zone Ua au PLU, Bg1 au PPR, pour construction d'une maison individuelle sur une parcelle «Aux jardins de Berlioz»
- SCI IK : parcelle AB 363p, en zone UBOA1 au PLU, bleu Bc au PPR, pour modifier les espaces de circulation, l'ajout d'une place de stationnement, une clôture et les espaces verts, Rue de Bous sieu.
- SAS Novat Home : parcelle AE 49, en zone Ua au PLU, pour changement de destination d'une partie de la maison existante et création d'une porte d'entrée, 42 impasse des Acacias.

Autorisation de travaux :

- SARL le Clos du Vernay : en zone Ui au PLU, pour déclassement d'un bâtiment ERP 475, rue du Vernay.

Urbanisme

Maria Vuong, conseillère déléguée à l'urbanisme, peut vous recevoir sur rendez-vous le jeudi après-midi pour toutes informations concernant vos futurs projets de travaux.

Cérémonie Fête des Mères

**Vendredi 2 juin à 18h30
à la salle des fêtes**

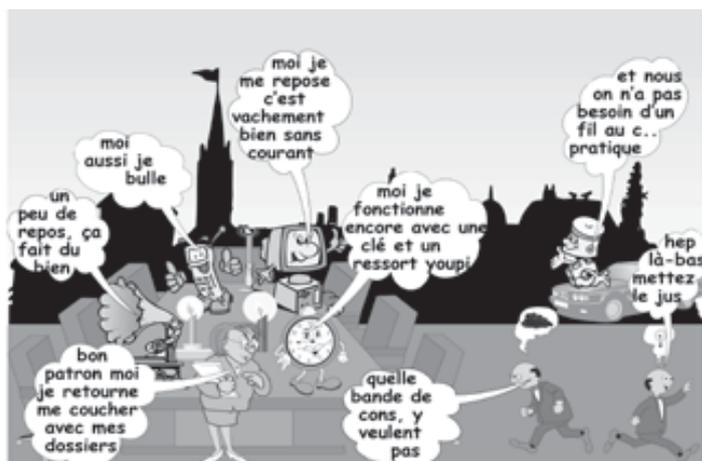
Pagaille organisée, mode d'emploi

L'année 2022 n'était pas encore terminée avec son cortège de «tuiles» : la reprise covid, l'inflation galopante tous azimuts, la morosité ambiante, et heureusement pour le moral, quelques pensées positives vers «les flonflons» des fêtes de fin d'année.

A peine était-elle donc terminée, que pour nous achever, nos «grands chefs nationaux» pourtant plus habitués à positiver sur tout et n'importe quoi, se mirent à «virer» dans le catastrophisme. Bizarre autant qu'étrange me direz-vous ! Eh bien si, ils vinrent pourtant nous annoncer à coups de trompettes assourdissantes, qu'ils allaient être obligés de nous soumettre au régime de «la douche écossaise» avec «la fée électricité» pendant l'hiver qui s'avancerait à grands pas. Stupeur dans les chaudières françaises, des coupures d'électricité ! Mais quelle catastrophe mon bon monsieur ! Vous avez raison ma bonne dame ! Alors, pendant des heures ou peut-être même des jours, blottis dans nos cocons d'habitude si douillets, nous allions sans chauffage être obligés de sentir nos orteils meurtris par les morsures du froid ! Nous allions être obligés de passer nos soirées à la lueur d'une chandelle blafarde sans télévision, à moudre avec un antique moulin à main le café pour le petit-déjeuner du lendemain ! Nous allions être obligés de nous passer de tous nos petits gadgets électrifiés et électronisés, de nos écrans, enfin de tout ce qui fait le bonheur de l'existence d'un terrien du 21^{ème} siècle ! Mais mon dieu, ce n'était pas possible, on nous clamait depuis des années que la France avait son indépendance énergétique, qu'on revendait de l'électricité à nos pauvres voisins européens qui n'avaient pas la chance d'être aussi bien gérés que nous. Enfin bref, qu'on était les meilleurs. Et d'un seul coup «plaf» plus rien dans les tuyaux, inimaginable ! On nous avait bien fait déjà le même coup de la panne avec notre système de soins et de santé claironné comme étant «le meilleur du

monde», et se dégonflant comme une baudruche à la première épidémie sérieuse venue. Epidémie qui n'était quand même pas responsable d'une politique ancestrale dépassée de «numerus clausus» pour la formation du corps médical, sans tenir compte des besoins futurs. Ou parmi d'autres raisons, comme celle de décréter du jour au lendemain que nos hôpitaux devaient être rentables et gagner de l'argent. On pensait que c'était juste une erreur d'appréciation, un faux pas, et bien non, voilà que ça recommençait avec le courant électrique. Bigre ! ça faisait beaucoup. Alors, heureusement, rien de tout cela ne se produisit, on put se chauffer, préparer notre café avec des dosettes dans nos machines hyper sophistiquées, regarder notre télévision et tous nos écrans, allumer nos spots led et nous délecter de l'utilisation de tous nos petits gadgets électroniques. Ouf, quelle chance, merci «nos chefs», vous vous êtes débrouillés comme votre nom l'indique. A moins que vos annonces préalables n'aient été teintées de quelques arrières pensées bien maîtrisées pour soigner votre «communication». Quel plus bel argument politique que d'annoncer le pire pour «se gargariser» plus tard de l'avoir empêché ! Mais non, n'exagérons pas, ça frise la mauvaise foi de penser ça!!! Allez les chefs, on vous laisse le bénéfice du doute.

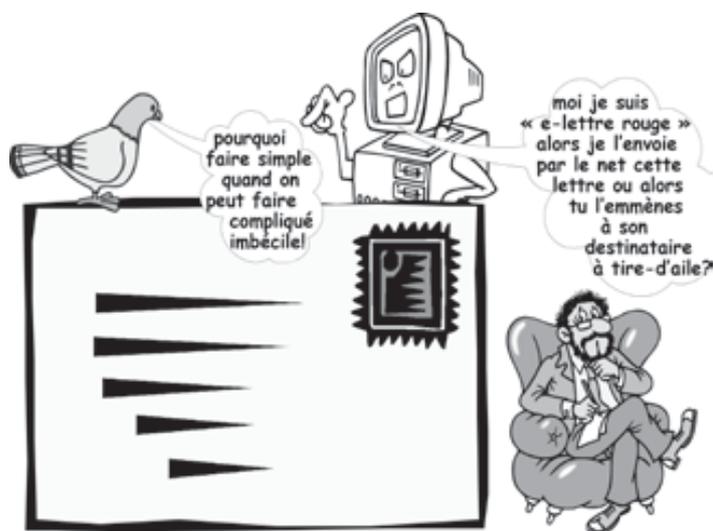
Deux mille vingt trois était là, et à part la frousse qu'on nous fasse le coup de la panne électrique, on se disait que ça allait aller mieux. Mais la Poste, vous savez cet organisme dont on ne sait plus très bien si il est public ou privé, s'il distribue le courrier ou s'il s'occupe de nos anciens, nous annonça une nouvelle révolutionnaire : le timbre rouge synonyme de livraison du courrier prioritaire (livré en 24 heures) était supprimé. Il sera remplacé par la «e-lettre rouge».



«Késako» cette machine à gaz télématique ? Rien de bien compliqué bonnes gens. La Poste nous explique sans rire dans un communiqué officiel: «il est toujours possible d'acheminer une lettre en J+1 avec la «e-lettre rouge», accessible depuis «laposte.fr» avec votre compte «la Poste» ou depuis un bureau de Poste avec l'aide d'un «conseiller clientèle». La Poste imprime ensuite votre courrier, le met sous enveloppe et le distribue dès le lendemain». Vous avez tout compris ? Simple comme bonjour, ou plutôt comme le collage d'un timbre, la révolution est en marche ! Bonne chance les laissés pour compte de «l'illectronisme » (soit quand même 1 français sur 5). Ce n'est pas officiel, mais la Poste envisage de vous donner des cours gratuits de colombophilie si vous êtes prêts à faire l'acquisition d'un pigeon voyageur, à votre charge bien sûr, pour acheminer vos lettres. Par contre, si vous avez besoin d'un saucisson, d'une baguette de pain et d'une bouteille de rouge, le facteur vous les livrera sans aucun problème, il pourra même régler votre poste de télévision si vous avez des problèmes de réception, ou garder la grand-mère si ça peut vous arranger. Eternel constat : on n'arrête pas le progrès. Il faut dire aussi qu'il n'y a plus beaucoup de gens émules de madame De Sévigné qui engorgent les réseaux postaux en envoyant des lettres d'amour enflammées à la personne qu'elles ou qu'ils aiment. Il y a d'autres moyens numériques, et puis les mentalités ont changées .

Les sentiments ne sont plus ce qu'ils étaient. Même votre percepteur utilise lui aussi les réseaux numériques pour vous dire « combien il pense à vous », quelle délicatesse !

Pour revenir au mode d'emploi de «la pagaille organisée», vous n'avez pas encore tout vu. Vous connaissez le «ChatGPT», plus modestement dénommé «intelligence artificielle» ? Notre jeunesse si, elle le connaît. La preuve, des étudiants de Master peu scrupuleux, de la faculté



de Lyon, ont déjà utilisé frauduleusement le «ChatGPT» pour composer leurs devoirs demandés par des professeurs rétrogrades, qui n'ont encore pas compris que les devoirs imposés étaient «ringards» ! Cette fabuleuse invention du «ChatGPT» qui repose sur des algorithmes dans lesquels on a rentré des milliards et des milliards de données est capable de réfléchir pour vous, de composer pour vous, de travailler pour vous et de vous permettre de gagner votre vie couché, bien à l'ombre sous les meilleurs cocotiers de la planète qu'il pourra même choisir pour vous ! Etonnant non ! Eh bien, le «ChatGPT», il est là, à portée de mains pour peu que vous ne fassiez pas partie des naufragés de l'illelectronisme. C'est quand même mieux que nos antisèches que l'on planquait la peur au ventre dans nos plumiers, nos trouses ou nos poches de pantalons ! Mais attention, si comme d'habitude, on laisse cette fabuleuse invention se propager à sa guise, sans être encadrée, pour une nouvelle fois faire un maximum de «fric», nous nous préparons des lendemains qui vont encore déchanter. Ouille ouille ouille, essayez de réfléchir 5 minutes aux conséquences (les bonnes et les mauvaises) sur la société, en cas d'utilisation anarchique de cette invention. Les esprits malfaisants et maléfiques qui malheureusement pullulent, auront vite fait d'en faire une arme aux possibilités infinies pour diaboliser la société. La «e-lettre rouge» ne sera plus que «de la roupie de sansonnet» en comparaison ! Comme on voit bien que la perversité et l'appât du gain semblent devenir proportionnels au degré d'intelligence et d'instruction chez certains individus de notre terre «poubellisée», méfiance, gardons tous nos sens en éveil !!! Ne sautons pas sur le «ChatGPT» comme la misère sur le pauvre monde, réfléchissons. Lorsqu'on voit où nous ont emmenés les dérives des réseaux sociaux qui nous ont formatés entre autres des

bataillons de soldats de «la théorie du complot» qui sont persuadés que la terre est plate ou que les américains ne sont jamais allés sur la lune, on peut être vigilants. La désinformation et la «connerie» gagnent de grosses parts de marché dans notre société. N'en rajoutons pas !

Avec tout ça, pour faire bonne mesure, nos dirigeants nous ressortent la énième «réforme des retraites». S'il est «une tarte à la crème» dans le catalogue de «la réformite aiguë» de nos politiques, c'est bien «la réforme des retraites». Ainsi, le 10 janvier 2023, au journal de 20 heures, aux heures de grande écoute, notre sémillante première ministre vint-elle nous annoncer sans rire, les yeux dans les yeux par écran interposé, que la réforme qui projetait entre autres de porter l'âge légal de la retraite de 62 à 65 ans, mais finalement à 64, «était un projet de justice porteur de progrès social» ! Les bras nous en sont tombés devant une telle déclaration. Non pas que cette annonce était une surprise pour les deux ans de plus, mais une étrange sensation un peu révoltante de se dire que nous n'avions pas fréquenté les mêmes écoles qu'elle (ce qui est vrai pour la plupart d'entre nous), que nous n'avions pas appris les mêmes langages, que les mots ne voulaient pas dire la même chose dans son école et dans la nôtre ! Ahurissant, consternant, comment peut-on qualifier une décision qui consiste à annoncer aux femmes et aux hommes de ce pays qu'ils devront travailler 2 ans de plus en utilisant des mots comme



neux problème, personne ne dira le contraire, mais faire un raccourci de cet acabit est tout simplement inadmissible et même irresponsable. On vous signale au passage madame que pendant les trois ans de COVID et de pénurie, certaines plus grandes fortunes de France ont doublé, et on parle là de centaines de milliards d'euros. Pouvez-vous madame nous expliquer pourquoi ? Pouvez-vous nous soutenir mordicus qu'il n'y a pas d'autres solutions pour régler le financement du problème des retraites ? Amalgame dirons certains ! Peut-être, mais «pas plus tiré par les cheveux» que la déclaration de notre première ministre. Et, tant qu'à faire, continuons dans l'amalgame. Certains de nos pauvres boulangers qui s'étaient laissé séduire par les contrats d'électricité des distributeurs privés boivent maintenant le calice jusqu'à la lie avec des factures d'énergie multipliées honteusement. Est-on certain que parmi les scandaleuses «affaires» de ces distributeurs privés plus couramment appelées «multinationales», les plus grandes fortunes de France n'ont aucune «billes» personnelles ? En attendant, la baguette, symbole français de la nourriture de base, prend une sacré gifle, le boulanger et le consommateur avec ! Impôt sur la fortune, qu'es-tu donc devenu ? A défaut de «négociations sérieuses» où tout est décidé avant de négocier, la pagaille et les grèves sont déclarées ouvertes, que faire d'autre pour se faire entendre ?

Citoyens, crampez-vous, et encore on ne vous parle pas des «manifs» des soi-disant meilleurs d'entre nous qui ne comprennent pas que l'on puisse utiliser de pauvres poneys pour promener les enfants au Parc de la Tête d'Or. Quand on vous dit que «la connerie» progresse ! Courage, le printemps arrive.

Guy HYVER



«justice» et «progrès social». Alors là, vous poussez le bouchon un peu loin madame. Vous voudriez nous dire que nous sommes tous des demeurés qui n'y comprennent rien, que vous ne vous y prendriez pas autrement. Le financement des futures retraites est évidemment un vaste et épi-



Samedi 29 avril à 20h30 à la salle des fêtes
«Soirées de Nivolas» - Musique
«Voyage à travers chants, Guitare et chansons»

Récapitulatif des manifestations

- **Du 20 mars au 15 avril** : A la bibliothèque, exposition interactive «Etonnants insectes !».
- **Samedi 25 mars** : De 10h00 à 12h00, rencontre avec Christophe Peix, créateur d'hôtels à insectes.
- **Samedi 25 mars à 20h00** : Soirée Play It radio à la salle des fêtes.
- **Samedi 25 mars** : loto du Sou des écoles du village au Gymnase.
- **Judi 30 mars 18h00** : Porte ouverte avec la Chorale En Plein Chœur.
- **Samedi 1^{er} avril à partir de 11h00** : à la bibliothèque municipale, remise des prix de la 3^{ème} édition du concours de poésies.
- **Mercredi 12 avril à 14h30** : Séance cinéma pour les enfants à la salle des fêtes avec un film d'animation.
- **Samedi 29 avril à 20h30** : A la salle des fêtes, Concert « A travers chants » avec le groupe « guitares et chansons » du secours populaire.
- **Samedi 29 avril** : Tournoi des jeunes avec le BCN au gymnase.
- **Dimanche 30 avril** : Repas des aînés à la salle des fêtes.
- **Mercredi 3 mai à 20h00** : soirée cinéma à la salle des fêtes.
- **Du 6 au 21 mai** : A l'église de Vermelle, exposition de peinture de Grâce Conti et Claudine Miège.
- **Dimanche 7 mai à partir de 7h30** : Randonnée dans la nature avec l'ALEP Plein Air. 3 circuits balisés.
- **Samedi 13 mai à 20h30** : A la salle des fêtes, Théâtre avec la compagnie Tantalas, « Hors Antenne ».
- **Samedi 13 mai** : Concours de pétanque et barbecue au stade du village avec le Sou des écoles de Boussieu.
- **Dimanche 14 mai** : Journée Portes Ouvertes du fauteuil club à la salle Georges Savary.
- **Vendredi 2 juin à 18h30** : Cérémonie Fête des Mères à la salle des fêtes.
- **Vendredi 2 juin à 20h00** : A l'église de Vermelle, Concert « L'Air de Rien » (choristes)
- **Samedi 3 et dimanche 4 juin** : A l'église de Vermelle, Rendez-vous aux jardins et exposition d'art du jeune Romain.
- **Samedi 3 juin dès 20h00** : A la salle des fêtes, soirée Latino-Salsa avec l'association Viva Latino
- **Du 3 au 29 juin** : A la bibliothèque, dans le cadre du Label Terre de jeux 2024, Exposition de photos «Sport : émotions et esprit d'équipe» avec le «Photo Club Berjallien».
- **Samedi 3 juin à 11h00** : A la bibliothèque vernissage de l'exposition de Photos en présence de sportifs de haut niveau.
- **Du samedi 10 au 25 juin** : A l'Eglise de Vermelle, Exposition de peinture de Christiane Cécillon
- **Dimanche 18 juin à 17h00** : A l'église de Vermelle, Concert guitare et piano avec Adrien Maza et Brigitte Gonin-Chanut.
- **Vendredi 23 juin** : Kermesse du Sou des écoles du village.
- **Samedi 24 juin** : A l'église de Vermelle, « La Nuit des Eglises », de 15h à 22h avec la poétesse Hervyane Bouvier
- **Samedi 24 juin** : Festival Jeunes en scène dans la cour de l'école.
- **Samedi 8 juillet** : Fête d'été au stade du village

Nécrologie : Gabriel DEBIEZ doyen de Boussieu

Gabriel Debiez nous a quittés. A l'aube de sa 91^{ème} année, cette figure emblématique du quartier de Boussieu s'en est allée doucement en janvier, entouré de tous les siens.

Gabriel était la mémoire et le doyen du quartier, cet atypique quartier de Boussieu qui au siècle dernier était articulé autour de ses cités ouvrières et de ses jardins, de l'énorme usine de soierie Schwarzenbach, de son pensionnat de «sourdes et muettes» encadré par des religieuses, et de sa chapelle. Pour faire vivre et ravitailler tout ce petit monde, plusieurs commerces étaient nécessaires. Parmi eux, la «boulangerie-épicerie-café-ferme» de la famille Debiez. Ce type de commerce multiservice, n'a plus d'équivalent de nos jours. C'est là que Gabriel vit le jour avec son frère et sa sœur, juste en face de la chapelle, et c'est là qu'il passa toute sa vie. Félix, le papa de Gabriel était chargé de la boulangerie secondé par André, le frère de Gabriel. Sa maman Joséphine s'occupait de l'épicerie et du café

avec leur sœur Thérèse. Gabriel, grand gaillard solide et dynamique au caractère bien trempé préféra prendre en charge les travaux de la ferme. C'est dans cette activité de cultivateur et d'éleveur qu'il s'épanouit pleinement. Plus tard, lorsqu'il épousa Françoise, ils développèrent ensemble les activités de vente de lait et de fromage, c'était un lieu de ravitaillement incontournable de la vie du quartier et même bien au-delà. Françoise et Gabriel eurent 6 beaux enfants, 14 petits-enfants et 9 arrière petits-enfants qu'ils éduquèrent dans le respect d'autrui et de la «valeur travail». Ils sont aujourd'hui toutes et tous dans la peine. Tous bien installés dans les environs immédiats ils pourront heureusement entourer et choyer Françoise, juste retour des choses.

Gabriel a continué ses activités aussi longtemps que sa santé le lui a permis. On ne le verra plus passer sur son tracteur attelé de diverses machines agricoles pour cultiver ses champs ou s'occuper de son cheptel. Doué d'une capacité de travail hors du commun, il était une référence et ne supportait pas l'oisiveté. C'est lui aussi qui en plus de ses nombreuses activités avait créé la vente «du boudin à la chaudière» de la chapelle de Boussieu. Tout ce qui touchait à la vie de la terre, à l'agriculture et à l'élevage le passionnait. C'était un plaisir de le côtoyer et de l'entendre inlassablement parler de son métier, de sa famille et du quartier de Boussieu de son enfance à aujourd'hui.

Gabriel a quitté les siens au cours d'une cérémonie simple et sobre



comme il l'avait souhaité. Nicolas, un de ses petits-fils, Monique et Sylvie ses filles, ont remarquablement brossé lors de la cérémonie le portrait de leur papa et grand-père. C'était saisissant pour qui connaissait bien «Gaby». Ce n'était pas facile avec l'immense chagrin qui était le leur. «Gaby» repose maintenant au cimetière du village, souhaitons lui d'y reposer en paix. Adressons à Françoise et toute leur descendance notre soutien dans cette difficile épreuve. «Gaby» tenait de la place, il va laisser un grand vide.

Guy HYVER

Etat civil

de décembre 2022 à janvier 2023

Naissances

- PROST-BOUCLE Elena 23 décembre 2022
- LALOUI Valentina 25 décembre 2022
- DREVET Rose 30 décembre 2022
- ONTAS Hatice-Zehra 31 décembre 2022
- DA ROCHA BARROS Olivia 4 janvier 2023

Mariage

- JOUFFROY Cyril et GONTIER Virginie
le 3 décembre 2022

Décès

- PASCAL Marie le 28 novembre 2022
- VISTALLI Félix le 29 décembre 2022
- MATHIEU Pascal le 16 janvier 2023
- LEFEBVRE Marie-Thérèse le 11 janvier 2023
- DEBIEZ Gabriel le 15 janvier 2023

187 colis pour les aînés

Le froid vif de ce dernier samedi avant les fêtes n'avait pas découragé les bénévoles qui avaient décidé de rendre visite aux anciens en leur portant quelques friandises.



Les élus, les membres du CCAS, les élus du Conseil Municipal d'Enfants étaient prêts, dès 9 heures pour se répartir les 13 «tournées» de distribution des 187 colis individuels, couples et personnes en maisons de retraites dont les visites se tiendront dans la semaine. Une équipe avait même prévu un traîneau tiré par deux chiens qui firent le plus bel effet.

Les vœux de la municipalité !

Christian Beton, le Maire et le conseil municipal avaient invité les Nivolaisiens pour une cérémonie conviviale à l'occasion des vœux 2023.



Après le mot d'accueil du Maire, une vidéo présentait le bilan de mi-mandat de l'équipe municipale. On pouvait constater que de nombreux objectifs ou projets présentés en début de mandat étaient soit atteints soit en cours d'élaboration, comme la mutuelle municipale, la mise en place d'un centre de loisirs pendant les petites vacances, l'aménagement de la place.... Les jeunes élus du CME ont eux aussi présenté leurs actions. Leur présentation a impressionné le public. Paul Bonnaire et Maria Vuong ont remis les prix du concours des balcons et maisons fleuries. La soirée s'est terminée autour d'un buffet très apprécié.

Le palmarès des maisons fleuries

Lors des vœux de la municipalité, il était procédé à l'énoncé du palmarès des maisons et balcons fleuris.

Il revenait à Paul Bonnaire et à Maria Vuong de rappeler les règles du concours : pas d'inscription préalable, ce sont les membres du Jury qui font le tour de la commune et examinent les fleurissements visibles de la rue, sans pénétrer dans les propriétés. Ont été primés, dans la catégorie des jardins et cours fleuris : André Clavel, Paulette Mion, Paul Alvarez, Alphonse Torras, Jean Crétonin, Danielle Ganet, Didier Bonnefoi, Christian Folliasson, Patrick Reymond, Daniel Dupraz, Christian Linossier, Jean Goy, Mme Issartel, André Béjuis, Louis Curis ; et dans la catégorie façades et balcons : Colette Semanas, Mme Hureaux, Josette Béal et Kathelyne Descieux.



Les communes de plus en plus mises à mal

Depuis le 1er janvier 2023, le coût de l'énergie finit de rendre les budgets communaux pratiquement impossibles à boucler.

Qu'on en juge. Depuis plusieurs années, les communes qui sont titulaires de contrats jaunes dans les équipements gros consommateurs d'énergie ont été évincées du tarif réglementé de fourniture de l'énergie et ont dû s'approvisionner sur le marché. On a ainsi pu voir les tarifs s'envoler et pour le budget 2023, cela se traduit par 100 % d'augmentation : 90 % pour le gaz et 110 % pour l'électricité, soit une somme d'environ 100 000€.

Quand on sait que ces 100 000€ viennent s'ajouter aux sommes qui ont été prélevées par l'État au titre de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement et à l'inversion du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), ce sont 340 000€ qui manquent dans le budget de la commune. Cela représente exactement l'autofinancement que la commune pouvait dégager pour pouvoir investir dans l'entretien des voiries et des bâtiments ou dans les dépenses utiles à la population.

La DGF qui n'était pas un cadeau du gouvernement, mais la compensation des taxes locales supprimées pour être intégrées dans la TVA (moins 170 000€ - passant de 180 000€ à 8 000€ par an).

Le FPIC qui est une ponction dans les caisses des communes et des intercommunalités un peu plus riches pour verser dans celles des communes plus pauvres. La commune recevait 30 000€ et d'un coup, alors qu'elle n'est pas devenue plus riche, elle est désormais contributive de 40 000€.

Toutes les communes sont mises au pied du mur de la même façon, par un état qui continue à exonérer des très grandes entreprises financières, qui elles, ne paient pas ce qu'elles devraient payer.

Ainsi, nous nous voyons dans l'obligation d'agir sur le seul levier qui reste aux communes : augmenter le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, ce que nous devons nous résoudre à faire, en limitant autant que possible cette augmentation, tout en continuant à demander à l'État d'assumer ses responsabilités. Il faut savoir que le taux communal est désormais de 32,17% alors que la moyenne des taux de TFPB est de 44,31% dans le département de l'Isère, de 37,52% au plan national et que le taux plafond à ne pas dépasser est de 108,68%.

Le Vellein

SCÈNES DE LA CAPI

SOIRÉE DÉCOUVERTE

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

THÉÂTRE DU VELLEIN VILLEFONTAINE 20h

DÉCOUVREZ LES COULISSES DE LA CRÉATION !

Sur scène, 3 extraits de spectacles en cours d'élaboration. L'opportunité d'un partage privilégié autour de 3 petites formes de 20 à 30 minutes chacune et d'un échange avec les artistes.

Une soirée organisée par le réseau Cirq' Aura

levellein.capi-agglo.fr

CAPI Communauté Agglomération Tulle de l'Isère

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

isère Scène reconnue en tant que

Deux médailles du travail et une retraite

C'est au cours du repas de la municipalité, moment privilégié pour la rencontre entre les élus et le personnel de la mairie, qu'après le mot de bienvenue, Christian Beton a remercié les services techniques et administratifs pour leur travail, sans oublier les élus et les bénévoles qui participent grandement à la réussite des projets engagés.



Pour poursuivre, le Maire s'est dit très heureux de remettre deux médailles du travail : La première concerne Jean-François Orjollet rentré le 1er avril 2002, comme agent technique puis promu agent technique de maîtrise et le 1er janvier 2010 comme agent de maîtrise principal. Il termina sa carrière comme responsable des services techniques. A ce titre, il obtient la médaille d'argent pour ses 20 ans de service. La deuxième médaille concerne Jean-Christophe Goy rentré le 1^{er} octobre 1991 comme agent technique. Le 1^{er} juin



2014, il est promu agent de maîtrise et le 1er juillet 2018 agent de maîtrise principal. A ce titre il reçoit la médaille de vermeil pour 30 ans de service. Pour terminer Christian Beton, le maire, Graziella Bertola-Boudinaud, 1^{ère} adjointe et Michel Rival maire honoraire ont remis médailles et cadeaux. A noter que Jean-François Orjollet vient de prendre sa retraite fin décembre et a reçu tous les souhaits pour cette «nouvelle fonction».

Journée familiale pour le Téléthon

Sous l'impulsion de Séverine Andriot, conseillère municipale, de nombreuses associations avaient mis au point leur intervention dans le cadre du Téléthon 2022. L'objectif était, bien entendu, de collecter le maximum d'argent possible pour aider à la recherche médicale, en particulier concernant les maladies rares.

Dès le vendredi après-midi, les golfeurs avaient mis en place un parcours sur le practice de la rue du Vernay. Le samedi matin, le gros des participants était assuré par l'Alep Plein-Air, qui avait organisé une rando suivie par une soixantaine de marcheurs, qui, une fois réchauffés autour du ravitaillement, dans la cour du château de Quinsonnas, accueillis par le propriétaire, Jean-Michel Escoffier, entraient dans le conte de Brigitte Pradier, de l'Association «Il était plusieurs fois». Sur la place, le Sou

des écoles proposait des chocolats Cémoi. A la Salle des fêtes, on pouvait participer à un concours de vélos, mis en place par le cyclo club, pendant que la dynamique équipe des chasseurs s'affairait autour des fourneaux afin de proposer des diots et de préparer le repas de midi. Les danseurs de Country Star, après une série de démonstrations invitaient les participants à une initiation à la danse en ligne. Vins, cafés, boissons diverses étaient proposés par l'Alep Arts et Culture. De leurs

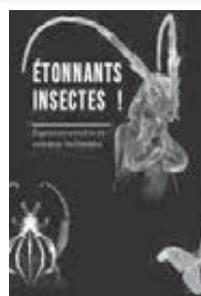
côtés, le foot et le Basket avaient prévu une participation.

Lors de la remise du chèque de 2485,00€, par Janine Gallin-Martel, trésorière, Jean-Paul Schont, délégué du Téléthon pour le secteur soulignait qu'après un redémarrage difficile l'an dernier à cause de la pandémie, cette année, la manifestation avait permis une belle rencontre entre les associations de la commune sous la houlette de Séverine Andriot.



Exposition de photos
«Sport : émotions et esprit d'équipe»
avec le « Photo Club Berjallien »

Du 3 au 29 juin à la bibliothèque
Vernissage en présence de sportifs
de haut niveau
Samedi 3 juin à 11h00



Exposition interactive
«Étonnants insectes !»

Du 20 mars au 15 avril
à la bibliothèque

Rencontre avec Christophe Peix
créateur d'hôtels à insectes
Samedi 25 mars : De 10h à 12h

Inauguration des jeux inclusifs au stade municipal

Ce samedi 4 février en présence de la vice présidente déléguée à l'action sociale et au handicap de la région Rhône-Alpes, Madame Sandrine Chaix, des élus du conseil municipal enfants et des habitants nivolaisiens, Christian Beton a inauguré les nouveaux jeux inclusifs après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes.

Ensuite, il a passé la parole aux enfants qui sont à l'origine de cet aménagement ludique qui sera ouvert à tous les enfants sans exception. Emmy et Eloïse ont résumé le projet qui est ouvert aux enfants valides et handicapés. Nathalie Paccini a tenu à rappeler le sérieux du projet du CME que les enfants ont su mener à bien et qui leur a permis de comprendre tous les rouages pour aboutir à la réalisation. Christian Beton a félicité Monsieur Prat res-



ponsable de la société JSM pour cette réalisation très bien effectuée dans les délais et avec une enveloppe financièrement maîtrisée. Il a également remercié Madame Sandrine Chaix pour l'obtention d'une importante subvention de la région Rhône-Alpes. Janine Gallin-Mar-

tel a présenté le bilan financier de ce projet. Sandrine Chaix a exprimé tout son intérêt de voir cette belle initiative de jeux inclusifs qui ne laisse pas d'enfants quelle que soit leur qualité physique au bord du chemin.

Bernard Chamaraud



Un arbre est planté par le CME

Avant les congés de Noël, les élus du Conseil Municipal Enfants ont planté un arbre dans la cour de l'école. Après avoir obtenu l'autorisation du Conseil Municipal adultes, une cérémonie s'est tenue en présence de Christian Beton, le maire, d'élus du conseil municipal adultes, du conseil municipal enfants et de la directrice de l'école.

Les enfants ont donné les raisons de cette initiative : «Pour préserver la biodiversité et avoir plus d'ombre pendant les récréations».

Christian Beton, a remercié les enfants en ces termes : «En plantant cet arbre, vous réalisez un geste qui perdurera. En effet l'arbre continuera de grandir avec le temps et il sera le symbole de la vie perpétuelle. Ils sont de grands sages bien ancrés dans le sol, ils sont à l'écoute de la terre, mais cela ne les empêche pas d'avoir

la tête dans les nuages et d'écouter les histoires du vent et toujours vouloir aller plus haut dans les nuages vers la lumière» (sic). Après la présentation de cette initiative l'érable rouge a été planté par les enfants aidés de toutes les personnes présentes, un bien beau symbole.



Raija et Christian RAGOUCY quartier de Tramoulet

S'il est presque devenu naturel de voir à notre époque la jeunesse parcourir le monde, la chose était bien plus rare un demi-siècle en arrière. Christian Ragoucy fit en la matière figure de pionnier, le virus de l'aventure était en lui.

Né en 1948, un 14 juillet (cela explique peut-être son tempérament révolutionnaire et aventurier !), Christian situe sa naissance dans l'espace qui s'étalait le long de la rue de la liberté où était inclus le quartier de Tramoulet. Un frère aîné Edouard et deux cadets : Eden le garçon et Marie-Laure la petite dernière, malheureusement décédée en 2004 complétaient la famille Ragoucy. Le nom de « rue de la liberté » fut autoproclamé lors d'une cérémonie improvisée autour du verre de l'amitié, un jour de comice agricole à l'initiative de son papa et d'un voisin André Levrat qui avait déniché chez son employeur une plaque portant ce nom. La désignation est restée. Christian se souvient d'un quartier tranquille avec beaucoup de champs et de petites vignes, car beaucoup de gens à l'époque étaient pluriactifs, et aimaient cultiver une ou deux barrières de vigne donnant un petit vin léger pour satisfaire leur consommation personnelle. Il se souvient aussi avec nostalgie des commerçants ambulants qui passaient chaque semaine dans le quartier avec leurs camionnettes. Monsieur Marinangeli était un de ceux-ci. Il proposait à ses clients des glaces qui ravissaient les enfants en général et Christian en particulier, et... de la morue salée, drôle d'association ! Sa maman pendait la morue à un fil, et la mettait à dessaler dans le ruisseau qui coulait devant chez eux. Autant Christian aimait les glaces, autant il détestait la morue.

Fin août 1944, Christian apprit plus tard par ses parents que des américains avaient établi cette année-là un camp provisoire en bas du coteau, le long du ruisseau qui borde la route de Sérézin. Un soldat nommé Joseph, indien et iroquois de son état, parlait le français et établit le contact avec la population. Ne reste de ce passage dans leur propriété qu'un treuil et une herse antimine oubliés ou échangés sans doute contre gniole et vin rouge.

A une centaine de mètres de la maison familiale, Christian aimait se rendre à la serve Borot, pour y pêcher à la balance de superbes écrevisses grises, espèce quasiment disparue, qui faisaient le délice du repas familial. Il y croisait souvent le boulanger Reynaud qui faisait sa tournée dans sa « Juva 4 » verte. Il a aussi un souvenir attendri pour son grand père maternel Louis Douillet, maire de Nivolas-Vermelle pendant 46 ans. C'était un progressiste, un radical socialiste partisan de la laïcité et ami d'Edouard Herriot. Dans sa ferme de Nivolas, il recevait beaucoup de monde. Sa grand-mère lui a même raconté que le révolutionnaire russe Trotsky y fit une halte en 1930 lors de son exil en se rendant à Grenoble. Edouard, le père de Christian occupe aussi ses pensées. Ancien rugbyman de Bourgoin et Saint-Savin, il participa à 30 ans, en 1940 à la bataille de Narvik en tant que chasseur alpin du 6ème BCA. Une fois démobilisé, il entra dans la résistance et participa acti-

vement à la libération de Bourgoin. Grièvement blessé lors de combats à Saint-Bonnet de Mure, il fut laissé pour mort par les Allemands. Sauvé par un camarade de combat, il survécut à ses blessures mais fut amputé d'un bras et d'une jambe à l'hôpital de Bourgoin. Dans son malheur, il y rencontra une infirmière nommée Clarisse qui devint sa femme et la mère de ses enfants. Histoire touchante s'il en est.

Au début des années 50, Christian fréquenta comme tous les petits nivolsiens « la communale » de monsieur et madame Gentaz. Monsieur Gentaz était sévère, mais respecté par ses élèves et leurs parents. Entré dans la vie active à 14 ans, une semaine après la fin de sa scolarité, Christian découvrit le monde du travail dans l'entreprise Guichard où il fut embauché comme apprenti plombier. Appelé sous les drapeaux en 1968, il effectua 16 mois au service de la nation à Grenoble dans l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). La « quille » arrivée, Christian entama ce qu'il appelle « sa période hippies ». Il acheta une estafette Renault de plus de 200 000 km au compteur et l'aménagea en camping-car avec l'aide de monsieur Cestion serrurier. En route pour l'aventure, tout était près. Avec deux amis Bernard Clabaud et Joseph Telarolli ils partirent pour un périple de plus de trois mois dans les pays nordiques. Passant par l'Allemagne et la Belgique, ils visitèrent la Suède, la Norvège le Danemark et la Finlande en allant de festivals pop en festivals rock. Quelle épopée ! C'est au sud de la Finlande, à Turku où ils étaient venus pour le réputé « Ruisrock festival », et alors que son copain Joseph accordait sa guitare, que Christian vit sortir du musée une magnifique créature blonde. Il eut sur l'instant l'impression de voir sa première aurore boréale ou une sirène jaillissant des glaces ! Le coup de foudre fut réciproque entre la belle finlandaise et le hippie venu de France. Elle se prénomma Raija et devint sa femme en 1974. Après son retour en France, Christian refit quelques allers et retours de Nivolas à Turku, Raija fit la même chose en sens inverse. Une pure folie compte tenu de la distance, mais chacun le sait, l'amour est plus fort que tout. Un jour, Christian emmena sa belle à Berlin où il avait trouvé un travail. A cette époque, l'Allemagne était en plein boum immobilier, y trouver un travail était un jeu d'enfant pour un professionnel du bâtiment comme lui. Dans cette ville contrastée divisée en secteurs américain, anglais, russe, canadien et français, il y avait à la fois de la tristesse avec son sinistre mur, mais aussi de la joie de l'opulence et du luxe avec une vie trépidante de jour comme de nuit. Ils se souviennent du passage de « Checkpoint Charlie » entre les deux Allemagne. Les « vopos » passaient tout leur temps à fouiller de fond en comble les voitures pour y débusquer d'éventuels clandestins cherchant à fuir. En juillet 1973, ils rentrèrent en France.



Mais le démon du voyage était plus fort que tout, retour en Finlande avec deux amis de Nivolas : Abel Vignat et Robert Sicaud, et visite de ce magnifique pays. A l'automne de la même année, et après moult péripéties, Christian se retrouva à Rovaniemi capitale administrative de la Laponie et qui présente la double particularité d'être située sur le cercle polaire et d'être aussi la ville du Père Noël. Il se souvient qu'au nord de la ville se trouvait un bar restaurant épicerie et station service. Le commerce jouxtait un enclos rempli de rennes, et au fond du jardin se trouvait la prestigieuse mais modeste maison du Père Noël. On pouvait y faire quelques tours de traîneau et obtenir ainsi un permis de conduire honorifique mais ô combien précieux « spécial traîneau du Père Noël ». Il se souvient aussi de ces extraordinaires aurores boréales dans un froid glacial oscillant de -20 à -35, brrrrr... mais quelles merveilles.

Repassant par là une vingtaine d'années plus tard, ils constatèrent que le commerce avait disparu pour laisser la place à un immense complexe commercial tout entier dédié au Père Noël. Les « faux Père Noël » parlaient alors anglais, chinois, français, allemand en fonction des « arrivages » de touristes venus en masse en avions spécialement affrétés pour faire un tour de traîneau. Pour Raija et Christian, la magie du lieu avait disparue. Comme on les comprend ! Le « fric » avait encore tout gâché.

Juin 1974, l'heure du mariage était arrivé. Terminé les fabuleuses épopées de jeunesse. Ils fondèrent alors une famille en s'installant dans la propriété familiale de Tramoulet au milieu d'une vaste nature verdoyante pour y couler des jours heureux entourés de leurs enfants et petits-enfants, mais aussi de tous leurs animaux. Le quartier de Tramoulet n'a pas bien changé malgré toutes ces années, la tranquillité semble toujours régner et être la maîtresse des lieux. Raija s'est bien intégrée en France, mais elle a parfois la nostalgie de sa Finlande où les gens sont simples, calmes et respectueux. « On ne pense jamais à faire de mal aux autres » dit-elle. Comme on la comprend, les Français et leur tempérament latin !!!

Merci à Raija et Christian pour leur accueil chaleureux autour d'un thé servi par Raija dans une tasse en porcelaine de Limoges, la classe ! Ça ne vaut peut-être pas la magie de Rovaniemi un jour d'aurore boréale dans le traîneau du Père Noël, mais l'hospitalité finlandaise, c'est quand même quelque chose !

Propos recueillis par Guy HYVER

La Poste

Suite à mon passage à La Poste fin décembre, je décidais de publier un avis sur cet établissement sur le site d'information Local Guide de GOOGLE. Si vous jugez cet avis digne d'intérêt, et si vous le souhaitez, je vous autorise à le publier dans le TUN

«Enfin, depuis octobre, notre bureau de poste a été doté d'une personne titulaire et c'est tant mieux. Et d'un seul coup un vent de fraîcheur s'est mis à souffler dans cette vieille bâtisse comme une bonne nouvelle qui vous arrive quand on ne l'attend plus. A cette fraîcheur s'ajoute la convivialité, le dynamisme et un brin d'humour, ce qui ne gêne rien. Plus qu'une bonne nouvelle, c'est une bonne surprise qui va nous donner l'envie de nous rendre régulièrement dans ce bureau pour nos affaires postales pour notre plus grand plaisir. Comme cadeau de fin d'année de la part de cette vieille administration plus que centenaire, on ne pouvait pas rêver mieux. Bienvenue ! Longue et fructueuse présence pour ce service de proximité dont nous avons tant besoin dans nos villages où, par ailleurs, il fait bon vivre.»

Sachez que si vous consultez les avis GOOGLE sur cet établissement, vous ne trouverez pas cet avis. En effet, une fois le texte rédigé, et une seconde après avoir appuyé sur la touche «PUBLIER», GOOGLE me faisait savoir que mon avis ne serait pris en compte et donc ne serait pas mis en ligne car il ne respectait pas les règles déontologiques définies par ce moteur de recherche. Leur argument est le suivant : «Les processus et systèmes de modération de Google ont identifié du contenu susceptible d'être hors sujet, choquant, obscène, vulgaire ou incitant à la haine. Il est possible que votre contribution ait aussi enfreint d'autres règles.»

Je les ai questionnés, sans grande conviction je l'avoue, pour avoir quelques explications à ce sujet, je n'ai toujours pas de réponse à ce jour.

Jean Louis SOULIER

Le salon de coiffure Vincent M fait peau neuve

Ouvert depuis novembre 2011 à Nivolas-Ver-melle, l'équipe du salon de coiffure Vincent M a connu une fin d'année 2022 difficile suite à l'incendie de ses locaux en octobre. Mais fort d'une expérience de 20 ans dans la coiffure et accompagné par des coiffeuses dynamiques et solidaires, Vincent MARTIN a su rebondir et a lancé une rénovation complète de son salon.



Les travaux ont débuté début février 2023, sous la houlette de l'entreprise HOGARD qui supervise l'ensemble du chantier. Il a d'abord fallu remettre en état les locaux, car tout a été brûlé. Puis dans un deuxième temps, l'aménagement du salon prend forme, avec deux postes de coiffage en plus, dans l'ancien bureau inutilisé de Vincent. Sa volonté est de créer une nouvelle ambiance, dans le style industriel et art déco pour surprendre et séduire une clientèle qu'il espère nombreuse à la réouverture. Une véritable renaissance en perspective...

Celle-ci est prévue début mai, avec la possibilité de prendre des rendez-vous dès le milieu du mois d'avril. Pour cela, le numéro de téléphone du salon sera à nouveau opérationnel, ce qui permettra à Vincent et son équipe d'organiser au mieux leur planning et l'accueil des clients.

Pour les contacter à partir de mi-avril : 04 26 09 00 03

Pour les suivre sur les réseaux : https://www.facebook.com/vincentm.coiffure/?locale=fr_FR

L'association SOLYDAIR

Le printemps est de retour, les activités de l'association Jardin SOLYD'AIR de Nivolas-Ver-melle vont renaître de la période hivernale.

Les récoltes de la saison 2022 ont été très généreuses et nous ont permis de distribuer en quelques chiffres : 1 000 Kg de divers légumes à nos adhérents et 400 Kg aux associations solidaires partenaires.

60% de la production a été distribuée au profit de nos jardiniers actifs de l'association, 40 % au profit du Secours Populaire et via le CCAS à destination de personnes âgées isolées. Cela représentant environ 400 kg de production.

La situation économique inflationniste annoncée pour 2023, nous fait réfléchir à accentuer notre présence solidaire, pour nos jardiniers actifs et les associations solidaires partenaires.

Jardin SOLYD'AIR a aussi pour objectif de créer du lien social entre ses jardiniers autour d'un café



et de repas partagés mensuels et de moments festifs.

Vous partagez nos valeurs, notre projet, Vous souhaitez rejoindre notre association jardin SOLY D'AIR nous vous accueillerons avec plaisir, car nous avons besoin de jardiniers actifs !

Nous contacter : 06 51 23 47 46

Mail : association.solydair@yahoo.com

La société GIAMMATTEO recrute ...

Cette société, spécialiste de la conception et de la construction de réseaux, d'électricité, de gaz, de fibre optique, d'éclairage public, d'eau potable et d'assainissement, recrute dans tous les métiers du génie civil : conducteurs de travaux, des chefs de chantier, des chauffeurs ...

La société vient de s'installer 240 chemin de la pouidière à Nivolas-Ver-melle

Contacteur : b.desfarges@giammattezo-reseaux.fr

Remise de médailles chez Paillet Industrie

Monsieur Bruno Deplanche, directeur de Paillet Industrie a remis les médailles du travail à trois collaborateurs de la société.

Il en a profité pour dresser le bilan de l'année écoulée avec une forte activité pour 2022 et a parlé des investissements pour 2023. Les trois récipiendaires sont : pour Argent 20 ans, Jérôme Durand rentré le 14 janvier 2002 ; pour Vermeil 30 ans, Frédérique Cécillon rentrée le 6 septembre 1990 ; pour Grand Or 40 ans, Bernard Piery rentré le 4 mars 1988. A l'issue de ces remises de médailles, la direction et le comité d'entreprise ont offert la traditionnelle galette des rois et le verre de l'amitié.



Le fauteuil club de l'Isère

■ BUT : La TAPISSERIE d'AMEUBLEMENT

C'est à dire la restauration de Fauteuil, Chaise, Repose-pieds, Pouf, Tabouret, Tête de lit... en refaisant la garniture et l'habillage avec de jolis tissus classiques ou contemporains. Également habillage intérieur de malle en bois avec du tissu.



■ ENDROIT :

Salle SAVARY à NIVOLAS-VERMELLE
Tous les mardis de 9h à 17h30.

■ FONCTIONNEMENT :

Chaque adhérent apporte son siège et le rénove grâce aux conseils avisés de Franck tapissier professionnel présent sur place.

■ DUREE :

4 heures le matin de 9h à 13h ou l'après-midi de 13h30 à 17h30.

■ TARIF :

5 € de l'heure en moyenne. Activité réservée aux adultes.

■ MATERIEL :

Sangles, Ressorts, Crins, Toiles, Ouate, Clous, Galons...vendus sur place à prix grossiste.

■ OUTILS :

Location ou achat des outils à la demande.

■ RENSEIGNEMENTS :

Ecrire à : le.fauteuil.club.isere@gmail.com



■ JOURNEE PORTES OUVERTES

Dimanche 15 mai 2023

salle Georges Savary de 9h à 17h

Découverte du métier d'art du Tapissier d'Ameublement :

Démonstration, Travail en direct des adhérents, Expositions de Fauteuils, Chaises...terminés.

Vente à petits prix de coussins, sacs en tissu... au profit du club.

Coin détente, buvette, pâtisseries.

ENTREE GRATUITE



Samedi 3 juin à 20h
à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - Danse
Soirée Latino Salsa

Avec l'association viva latino 38300

Mercredi 3 mai 20h - à la salle des fêtes
Cinéma ados-adultes
Résonance du Festival de Cannes

Film adapté d'un roman
Information à venir. Lost in la Mancha annulé.



Samedi 13 mai à 20h30
à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - Théâtre
«Hors Antenne»

Par la compagnie Tantalas

Mercredi 12 avril à 14h30
à la salle des fêtes
Cinéma pour enfants dès 6 ans

Projection
d'un film d'animation

Cérémonie de la Sainte Barbe 2022

Le samedi 17 Décembre les sapeurs-pompiers fidèles à la tradition célébraient leur sainte patronne, la cérémonie qui n'avait pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire de ces deux dernières années revêtait donc un caractère particulier.



Après avoir accueilli le Cdt MEYNET représentant le directeur de SP, le Cne TAMBULLO président de l'union départementale des SP, le Cdt FERRAND chef du centre Portes de l'Isère dont dépend la caserne de Nivolos, Madame BLANC-VOUITIER conseillère départementale, les maires des six communes couvertes par la caserne, les représentants de la gendarmerie, les anciens sapeurs-pompiers, les partenaires publicitaires, les familles des sapeurs-pompiers.

Le Lt GOY chef de caserne demandait une minute de silence en mémoire des pompiers décédés en service au cours de l'année.

Il détaillait avec les adjudants-chefs VILQUIN, DAURIANNES et PRINET l'ensemble des formations suivies, les heures de présence et de disponibilités ainsi que le nombre d'interventions qui pour 2022 s'élève

à 525 en soulignant que pour la première fois la caserne dépassait les 500 interventions et ceci grâce à l'investissement (souvent au détriment de la vie de famille) de l'ensemble du personnel auquel il associait conjointes et conjoints sans qui rien ne serait possible.

Étaient ensuite mis à l'honneur les sapeurs ayant réussi leurs formations, obtenu un grade ou une médaille.

Remise de diplômes :

- RUDLER Romain, HUMBERT Maxence

Remise de grades :

- MAUGUEN Doriline 1ère classe
- BELLERET Louna 1ère classe
- HUMBERT Maxence 1ère classe

Remise de médailles :

- Caporal-chef BONNARD Christophe médaille d'argent pour 20 ans de service

- Caporal-chef DELL' ACQUA Antony médaille de bronze pour 10 ans de service
- Infirmier TERMOZ-MASSON Quentin médaille de bronze pour 10 ans de service
- Sergent DENIS Adrien médaille de bronze pour 10 ans de service
- Lieutenant GOY Jean-Christophe médaille grand or pour 40 ans de service

Puis une petite séquence émotion avec le départ du Sergent-chef GUY FRECHET qui après 26 années d'engagement a fait valoir ses droits à la retraite et qui sous un tonnerre d'applaudissements a été nommé adjudant honoraire.

Le mot de la fin revenait au président de l'amicale qui remerciant l'ensemble des personnes présentes les invitait à se retrouver autour du verre de l'amitié.

LA CASERNE DE NIVOLAS -VERMELLE EN QUELQUES CHIFFRES

- Secteur de 1ère intervention : Nivolos-Vermelle, Sérézin de la Tour, Succieu, Chateaulvain, Eclose-Badinières, Les Eparres (ce qui représente 7901 habitants)
- Effectifs de la caserne : 31 Sapeurs-pompiers
- Matériels : 1 VSAV (ambulance), 1 VL Kangoo, 1 FPT (fourgon pompe tonne), 1 VTU (véhicule tout usage)
- Evolution du nombre d'interventions pour les 5 dernières années :
- Année 2022 : 525 interventions, 2021 453, 2020 321, 2019 291, 2018 233.

L'année 2023 marquera le 140^{ème} anniversaire de la création des Sapeurs-Pompiers. Afin de commémorer cet événement nous sommes à la recherche de documents (photos, articles de journaux, films...) pour retracer la vie du corps. Si vous possédez cela dans vos archives familiales vous pouvez nous contacter. Merci par avance de votre aide.



Samedi 25 mars à 20h
à la salle des fêtes
Soirée Play It radio

Repas des aînés
Dimanche 30 avril
à la salle des fêtes

Exposition de peinture

Dès le mardi 14 février les bénévoles de l'Alep Art et Culture, les élus et des membres des services techniques se sont retrouvés à la salle des fêtes pour mettre en place les cimaises pour accueillir les peintres exposant pour la 44ème exposition. Autour d'Evelyne Bally invitée d'honneur ce sont 68 peintres qui ont exposé leurs tableaux.



Evelyne Bally, peintre autodidacte, peint depuis une vingtaine d'années, elle a essayé plusieurs techniques dans différents ateliers. Après avoir testé le pastel, la peinture à l'huile et l'acrylique, Evelyne a été séduite par les encres d'imprimerie par leur texture, leur transparence lui permettant d'obtenir des effets par-

ticuliers. Elle travaille au rouleau souvent sur plaque selon la technique du monotype, ce qui permet de l'éloigner du modèle et de laisser plus de place à l'imaginaire. Elle recherche à exprimer le mouvement, le mystère, le non-dit et espère que chacun pourra, selon sa sensibilité, s'approprier le tableau pour l'interpréter et créer

sa propre histoire. Evelyne Bally participe depuis de nombreuses années à l'atelier de Christine Jaillet à Miribel les Echelles. De nombreuses expositions lui font référence : office du tourisme à Vals les Bains, office du tourisme à Bourgoin-Jallieu, salle Jongkind à La Côte St André, à la grange

Chevroitière à Artas et aux expositions de Nivolas-Vermelle où elle a été l'invitée d'honneur de cette 44ème exposition organisée par l'ALEP Arts et Culture et la Municipalité du 18 au 20 février à la salle des fêtes.

Bernard Chamaraud



Le palmarès de ce salon de peinture est :

- *Prix d'excellence* : Dominique BONI
- *Prix de la municipalité* : Dominique VIN-VAUTHIER
- *Prix de l'Alep Arts et culture* :
- *Prix Coup de Cœur* : Maryline SDA SILVA-CAVALLI
- *Prix Georges Savary* : Aimé LAPIERRE
- *Prix Jean Degorre* : Andrée BONNAIRE
- *1^{er} prix du public* : Christophe ROY
- *2nd prix du public* : Jean-Jacques CHAMBAUDIE
- *Prix du jeune public* : Chantal COURBIER



Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Programme des saisons de Vermelle :

- **Du 6 au 21 Mai** : Exposition de peinture Grâce Conti.
- **Vendredi 2 juin à 20h00** : concert « L'Air de rien » (Choriste).
- **Samedi 3 et dimanche 4 juin** : rendez-vous aux jardins et exposition d'art du jeune Romain.
- **Du samedi 10 au 25 juin** : exposition de Christiane Cécillon
- **Dimanche 18 juin à 17h00** : Concert guitare et piano avec Adrien Maza et Brigitte Gonin-Chanut.
- **Samedi 24 juin à partir de 15h avec nocturne jusqu'à 22h** : « La Nuit des églises »
- **Mardi 15 août à 10h30** : Messe de l'Assomption
- **Dimanche 10 septembre à 17h** : concert du groupe d'Armure-Canti Profundi par l'ensemble Alma T'Invio
- **Samedi 16 et dimanche 17 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine.
- **Du samedi 16 septembre au Dimanche 1^{er} octobre** : Exposition Photo de Stéphane Lange « Lueurs urbaines »

- **Pour la nuit des Eglises Le samedi 24 juin**, Suzanne BADIN Présidente de l'Association, vous invite à découvrir Hervyane Bouvier, poétesse : « ECRIRE, quelle chance ! Pouvoir parler avec son crayon aussi bien aux arbres et aux étangs, qu'aux fées et korrigans de son pays breton où le plus souvent possible, elle va tremper sa plume dans les flaques des marées, écrire sur hier, demain, l'éternité, les parfums d'enfance et tout autre sujet qui, comme une étincelle, va jaillir du fond de son âme, pour vêtir ses pensées, les habiller de mousse ou d'une traîne de lune, les sculpter dans le granit, essayer les larmes des marées de septembre, picorer les instants en enfilant quelques perles aux colliers de saisons. Et aussi savoir, lors de cette soirée poétique, dans ce lieu magnifique et sublime, chargé de tant d'histoire, vous emporter dans la lumière d'un vitrail céleste, emperlée dans l'opalescence de toute éblouissance. »



Bibliothèque



Chers Nivolésiens,
MERCI !!!

Février est le mois des statistiques pour nous et nous tenons à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à votre bibliothèque. En effet, le nombre d'inscriptions, le nombre d'emprunts ainsi que votre participation aux diverses animations que nous vous proposons ont augmenté en flèche grâce à vous en 2022.

Les documents

Nous continuons de vous proposer une sélection de nouveautés tout au long de l'année. A noter, nous avons agrandi le rayon manga pour les enfants et les ados.

Nous vous rappelons que vous avez un cahier de suggestion d'achat à votre disposition.

L'adhésion à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle permet également d'avoir accès gratuitement à la bibliothèque numérique de la

Horaires : Mardi et Jeudi 16h -18h / Mercredi 10h-12h et 14h-18h / Samedi 10h-12h
Site internet de la bibliothèque : <https://ipa.bibenligne.fr/> - Mail : bibliotheque@nivolos-vermelle.fr

Médiathèque départementale de l'Isère (MDI). Vous pouvez y emprunter des livres, vidéos, magazines, audios numériques. Il suffit de vous inscrire sur leur site.

Nos actions culturelles

- **Prix Mangas Bulle** : Nous proposons aux collégiens et lycéens de participer à cette première édition de ce prix réservé aux mangas organisé par la librairie Bulles de Vienne. Venez découvrir les titres sélectionnés et voter pour votre coup de cœur.
- **Samedi 1er avril** : Remise des prix de la 3^{ème} édition de concours de poésie, en partenariat cette année avec la Printemps des Poètes ayant pour thème : Frontières.
- **Du 20 mars au 15 avril** : Exposition interactive « Etonnants insectes ! » de la MDI avec partenariat avec Christophe Peix, créateur d'hôtel à insectes, et Jean-Marc Pouillon, collectionneur. Rencontre avec Christophe Peix le samedi 25 mars de 10h à 12h.

- **Mercredi 12 avril à 14h30** : Projection d'un film d'animation pour enfants dès 6 ans.
- **Mai** : Les romans adaptés au cinéma.
- **Mercredi 3 mai à 20h** : Projection d'un film adapté d'un roman pour public ado /adulte. «Lost in la Mancha» est annulé.
- **Du 3 au 29 juin** : Exposition photo dans le cadre de Terre des Jeux «Sports : émotions et esprit d'équipe» du photo Club de Bourgoin-Jallieu. Vernissage le samedi 3 juin à 11h en présence de sportifs de haut niveau.

A bientôt dans votre bibliothèque !



Remise des prix de la 3^{ème} édition du concours de poésies
Samedi 1^{er} avril à partir de 11h à la bibliothèque

Festival Jeunes en scène
Samedi 24 juin dans la cour de l'école

Christèle Trougnou expose les «Triomphantes» à la bibliothèque

Christèle Trougnou a exposé «Les triomphantes» à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. «Les Triomphantes» qui sont elles ?

Ce sont des femmes plurielles dans lesquelles chacun peut se retrouver dans le tout ou une partie, je suis moi-même toutes ces femmes et toutes ces femmes sont en moi et bien d'autres (sic). Temps très fort pour le vernissage qui a déplacé un nombreux public, surpris, intéressé, admiratif de l'assemblage des collages de tous genres et de toute époque. Cette exposition présente une technique de création peu connue, le collage.

C'est découvrir aussi une exposition où les femmes sont mises à l'honneur. Ces portraits de femmes triomphantes donnent à voir la diversité féminine et sa complexité. Ces portraits sont faits à partir d'images découpées issues de tous les genres, elles démontrent une grande capacité de création tant par la technique choisie, rayonnante, qui donne beaucoup de luminosité aux différentes œuvres. En marge de l'exposition de Christèle Trou-

gnou à la bibliothèque, l'artiste a donné deux ateliers d'initiation à l'histoire du collage, le samedi matin avec 8 participants à chaque atelier. La compagnie de Christèle Trougnou, plasticienne collagiste, leur a présenté l'art du collage avant d'aider les participants à réaliser leur propre collage. Deux matinées très enrichissantes pour les personnes ayant eu la chance de participer à ces initiations.



Expo scrapbooking...

Scrapbooking vient de l'anglais Scrap signifiant morceaux / restes et book signifiant livre / album. Le scrapbooking est un art qui consiste à mettre en scène ses photos de façon ludique et créative afin de les mettre en valeur dans des albums ou sur des pages.



Par ces pages, les artistes de l'atelier Scrapbooking de l'ALEP Arts et Culture ont confié une partie de leur intimité. Elles ont livré un regard sur Paris qui accueillera les JO en 2024 et aussi un regard sur de futurs champions que sont leurs enfants ou petits-enfants. Sur ces visages on peut lire le plaisir des enfants, procuré par la pratique sportive.

Ces pages sont chaleureuses et magnifiques.

Ainsi, un message est livré : pratique sportive et pratique culturelle sont totalement compatibles... Bravo !

Terre de jeux 2024

La collaboration entre la bibliothèque municipale et le Photo Club Berjallien se poursuit. Après avoir exposé en juin 2022 des photos autour du respect dans le Sport, les photographes se préparent à présenter en juin 2023 des photos qui illustrent l'émotion et l'esprit d'équipe.

Ce projet, porté par la commission culture et la bibliothèque permet de décliner au plan culturel les valeurs de l'olympisme dans le cadre du Label Terre de jeux 2024 dans le lequel est inscrit la commune de Nivolas-Vermelle. Les photographes de la section Sport du Photo Club apportent leur talent et de nombreuses propositions pour faire de cette exposition un événement remarquable pour la commune. Lors du vernissage plusieurs sportifs de haut niveau seront attendus dans les sports traditionnels comme dans le handisport.

L'exposition se tiendra du 3 au 30 juin à la bibliothèque municipale avec le vernissage le samedi 3 juin à 11h00.



Venise sous la neige !

Malgré un changement de programme dû à un problème de santé d'un des acteurs, un nouveau spectacle de théâtre s'est joué dans une salle comble avec une pièce «Venise sous la neige» de Gilles Dyrek.



Très bien jouée par quatre artistes cette pièce a tenu en haleine les spectateurs qui ont suivi ce canular improvisé qui n'est découvert qu'à la fin du spectacle. Beaucoup d'applaudissements.

La troupe Le V de Rideau très applaudie

Samedi 14 janvier, la troupe «Le V de rideau» a présenté la pièce de Jérôme Dubois à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle devant une salle pleine.



C'est un thème un peu loufoque plein de rebondissements et d'inattendus qui ont tenu en haleine tous les spectateurs. C'est un couple de parisiens qui doit partir au Maroc, voyage très attendu mais qui va rapidement devenir un cauchemar avec de nombreuses perturbations et retards. Ce couple est entouré d'une concierge malhonnête avec différents voisins et avec la venue de deux voleuses qui croyaient l'appartement vide. Un départ plus compliqué que prévu avec de nombreuses surprises. Une conclusion très étonnante où le propriétaire à son retour part avec la concierge. L'auteur Jérôme Dubois s'est inspiré de personnages peut-être pas loin de la vérité. Très bien jouée par Le V de Rideau qui a su par la qualité des acteurs et leur mise en scène capter l'attention des spectateurs qui n'ont pas trouvé le temps long et ont applaudi sans réserve à la fin de la pièce.

Bernard Chamaraud

Agny : redonner un espace de liberté à la rivière

Le chantier de l'Agny, à l'entrée de Nivolais, en face du relais routier arrive dans sa phase décisive.

Le seuil qui créait une chute pour alimenter la scierie est désormais dérasé, ce qui veut dire que les poissons pourront remonter la totalité du cours d'eau, sans obstacle. En même temps, la rivière retrouve un cours naturel où plus rien ne s'opposera aux transports de graviers que la force du courant déplace ou dépose au gré des crues.

Mais, à l'emplacement du seuil, la force érosive de la rivière est accentuée, donc son lit a été élargi et les berges sont protégées soit par des enrochements, soit par des structures végétales.

Ce sont ces structures qui sont actuellement mises en place. Des pieux de 1,70m sont battus



à la machine pour être enfoncés sur 1,50m et des lits de fascines de saules sont entrelacés

entre les pieux. Les saules sont choisis pour leur développement rapide en milieu humide puisque la rivière va les baigner et les techniciens hydrauliques assurent que lorsque la végétation s'est développée, la force de résistance à l'érosion est égale, voire supérieure aux enrochements. Autrement dit, on aide la nature à mieux se défendre contre l'érosion.

Sur place, l'entreprise Moulin modèle le nouveau lit, l'entreprise Jordan met en œuvre les pieux et les fascines de saules fournies par la pépinière spécialisée « Eco-saule'ution ».



Le cadre de vie au quotidien

La mairie a constaté la recrudescence de dépôts sauvages de déchets. Nous profitons donc de ce TUN pour rappeler à chacun les bonnes consignes d'usage :

- Les entreprises et intervenants professionnels doivent déposer leurs déchets de chantier à la déchèterie ou les faire traiter par un organisme spécialisé. Cette prestation est payante pour les professionnels cependant la gestion des déchets est obligatoire.
En cas de dépôt sauvage, une amende pourra être émise auprès de l'entreprise concernée.

- Les particuliers ont la possibilité de déposer leurs déchets de tri dans les points d'apports volontaires (PAV) et en déchèterie. Cependant, les déchets déposés en dehors des bacs de PAV ne sont pas admis (même déposés au pied du bac).

De même, les sacs poubelle d'ordures ménagères ne doivent pas être déposés en PAV.

Si un bac est complet, il existe d'autres PAV sur la commune qui pourront accueillir les déchets.

En cas de dépôt sauvage, la responsabilité du déposant sera engagée et une amende pourra être émise.

- Les propriétaires de chien sont priés de laisser les espaces verts dans un état correct (ramassage des crottes de chiens) afin de permettre à chacun de profiter de ces espaces. Les plaintes d'habitants sont



encore nombreuses sur le sujet et la Mairie souhaite rappeler à chacun les règles de bon usage des espaces publics et espaces verts.

La Mairie compte sur votre vigilance collective afin de conserver un cadre de vie agréable pour tous sur la commune.

Tous citoyens de notre commune !



Le CSN passe l'hiver au chaud



Le début d'année 2023 aura vu le CSN renouer avec l'organisation de ses tournois en salle pour ses plus jeunes catégories. Deux week-ends complets ont ainsi été utilisés par les bénévoles du club pour relancer des événements qui n'avaient pu être assurés depuis 2020 en raison de la crise sanitaire.

Les 21 et 22 janvier plus de 400 jeunes footballeurs ont pu se faire plaisir au gymnase municipal mais également au gymnase du lycée Saint Marc. Pendant que les sportifs transpiraient à l'intérieur, une vente de diots le samedi puis de boudins à la chaudière le dimanche était assurée à l'extérieur malgré le froid glacial. Ce week-end aura connu le succès espéré tant d'un point de vue sportif que financier car il faut le rappeler l'organisation de ce genre d'événement est indispensable au club pour assurer le financement de son fonctionnement.

Les 11 et 12 février c'est le gymnase de Saint Clair de la Tour que les dirigeants et sympathisants du CSN ont utilisé en compagnie de leurs amis du Football Club La Tour Saint Clair pour organiser de nouveau un week-end dédié au football en salle mais uniquement féminin cette fois-ci sous l'égide du GFNTC le groupement féminin commun aux deux clubs.

De nouveau la mobilisation des bénévoles aura permis la réussite de cet événement et aux joueuses venues de clubs voisins mais éga-

lement d'autres départements de se mesurer dans une ambiance de joie et de fair play.

Le froid de l'hiver n'a pas empêché le CSN d'assurer un stage pour ses licenciés pendant les vacances de février. Stage qui en plus de l'activité football nous permet de proposer d'autres types d'activités à nos joueurs et joueuses. Ainsi celui de Février aura permis de mettre en place une initiation aux premiers secours ainsi qu'une présentation du matériel et de la caserne des sapeurs pompiers de la commune. Arnaud Vernotte arbitre bénévole au club mais également sapeur pompier volontaire et moniteur de secourisme a pu tout au long d'une journée expliquer et faire pratiquer aux enfants du club les gestes permettant de sauver des vies. La visite de la caserne aura permis de découvrir l'ensemble du matériel utilisé par les pompiers suivant les missions qu'ils ont à assurer. De quoi susciter de futures vocations au sein de nos jeunes catégories, pourquoi pas !

Cette journée consacrée aux premiers secours fait partie du calendrier des actions éducatives que le

CSN a prévu de mettre en place tout au long de la saison. D'autres actions vont être développées dans des domaines variés. A ce titre des actions dans le domaine de la sensibilisation à l'écologie ont également débutées. Pour cette saison le domaine du tri des déchets et surtout de leur valorisation a été ciblé. Un «Concours Bouchons» a été proposé à l'ensemble des associations de Nivolas Vermelle en association avec les enfants du CME.

8 associations ont choisi de relever le défi qui consiste à récolter un maximum de bouchons et couvercles plastiques. Ces bouchons sont ensuite remis à l'association «Coeur de bouchons» qui les revend à des sociétés qui les recyclent. L'argent de ces ventes finançant du matériel pour les personnes handicapées.

Ce concours sera le fil rouge d'autres initiatives sur le même thème comme par exemple la récupération de vieux téléphones portables toujours dans un but de recyclage.

Football, convivialité, éducation, le CSN continue d'aller de l'avant et reste fidèle à son projet !



Amicale des golfeurs

L'assemblée générale de l'amicale des golfeurs s'est déroulée le 3/2/2023. Nous remercions le maire Christian Beton, et les adjoints Janine Gallin-Martel et Laurent Glad de leur présence à cette AG.

Une trentaine de membres étaient présents sur les 42 qui composent notre association, ce qui est plutôt bien. L'index des joueurs a tendance à remonter du fait de la nouvelle méthode de calcul en vigueur depuis deux ans. Il est rappelé que notre amicale a une page Facebook sur laquelle on peut trouver des conseils de pro.

Les activités sportives de 2022 ont été les suivantes :

Entraînement. Saucisses. Sortie à Corrençon et La Chapelle en Vercors. Centre aéré. Sortie à Faramans. Téléthon en Décembre. Et en horaire d'hiver entraînement médecine-ball, au gymnase le lundi de 16 à 17h00.

Les travaux réalisés cette année sont :

Destruction complète des tables qui avaient été cassées et brûlées par vandalisme. Ainsi il n'y a plus moyen de pique-niquer, donc beaucoup moins de visiteurs indésirables. Tri et rangement dans la cabane où beaucoup de choses inutiles étaient déposées. Changement du gazon synthétique. Remplacement partiel des cibles.

Nous remercions tous ceux qui donnent de leur temps et de leur compétence pour ces travaux, ainsi que ceux qui nous donnent des balles de récupération.

Côté finances le Téléthon a rapporté 420 €. Et le bilan financier de l'association 2022 est positif de 416€.

Un schéma des activités 2023 a été présenté et les idées de nos membres sont attendues. La plupart des activités habituelles seront reconduites.

Solution Mots Croisés n°145

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	E	L	E	P	A	T	H	I	E
2	E	X	A	M	E	N		O	S	S
3	T		T	A	N	I	Q	U	E	S
4	E		E	C	I	M	A		R	E
5	S	A	N	I	S	E	T	T	E	S
6			T	E		S		I		
7	A	P		M	U		P	A	I	R
8	R	E	D	E	S	C	E	N	D	U
9	T	R	A	N	S	I	T	S		E
10	E	D	I	T	E	E	S		O	R

Alep Plein Air

Samedi 21 janvier, l'Alep Plein Air s'est retrouvée après deux années d'absence pour une rencontre conviviale.



Dès le matin, malgré la fraîcheur, Chantal et Denise ont emmené un bon groupe de randonneurs sur les sentiers autour de Nivolos. Après l'apéritif, une petite saynète des sept nains qui rentraient de la rando, mise en scène par Odette et sa troupe. Puis toutes et tous ont apprécié le pot-au-feu et les galettes.

A noter : pendant la période hivernale, les petites randonnées du dimanche après-midi sont toujours bien appréciées.

Dimanche 19 février une sortie en car a été organisée, destination Le Grand Bornan pour le plaisir de la neige qui malheureusement faisait défaut mais le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

A partir du 19 mars les sorties à la journée reprendront, le programme est à disposition sur le site.

**Marche nordique
le samedi matin 9h30 / 11h30**



Randonnée dans la nature avec l'Alep Plein Air

Dimanche 7 mai à partir de 7h30

3 circuits balisés avec ravitaillement



Toutes les informations sur le site
<http://sitealep.e-monsite>
mail : alep.rando@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Nivolos-Cyclo

L'hiver se terminant, les beaux jours n'allant pas tarder à pointer le bout de leur nez, Nivolos Cyclo a démarré ses sorties dominicales depuis le Dimanche 5 Mars 2023.

Toute personne désirant découvrir ou partager la joie et le plaisir de rouler en groupe, peut nous rejoindre pour une à 3 sorties d'essai :

Le rendez-vous est fixé le Dimanche à 9h, à la mairie de Nivolos-Vermelle.

La sortie du jour sera toujours adaptée aux participants et aux conditions météo.



L'objectif sera toujours de partir ensemble et de rentrer ensemble, dans le respect des règles et conditions de sécurité.

Lors de ces sorties, le port du casque est fortement recommandé.

Basket club Nivolaisien

C'est reparti pour un tour ! On a vu nos basketteurs dévaler les pistes de ski, manger des crêpes, fondre devant une raclette, regarder des séries jusqu'à pas d'heure, faire des grasses matinées... Bref, profiter de la vie le temps de la trêve mais tout ça c'est fini !



Nouvelle phase, nouveaux objectifs, la saison reprend et on repart avec de l'ambition !

- Après un très beau début de saison, les U11 filles et garçons reprennent au meilleur niveau départemental et se baladeront dans tout le département pour faire briller notre club.
- Les U13 filles se sont bien battues en D1 mais cela n'a pas suffi. Il y eut des défaites de quelques points sur certains matchs et malheureusement la descente en D2 pour cette 3ème phase où elles comptent bien retrouver la victoire !
- Après une seconde phase très intéressante pour nos U13 garçons avec beaucoup de victoire du côté de l'équipe 1 et une très belle progression du côté de l'équipe 2, on retrouvera les 2 équipes en D3 où elles devraient pouvoir compter sur quelques victoires.
- Nos U15 filles ont montré beaucoup de sérieux et un bel esprit d'équipe, l'équipe 1 est passée tout près de la montée en R2, on compte sur elle pour nous faire vibrer en R3. L'équipe 2, quant à elle, reste en D1.
- Après des résultats mitigés, les U15 garçons restent en D3 et devraient pouvoir compter sur des victoires en 3ème phase.
- L'équipe U17 garçons, composée majoritairement de joueurs en début de carrière, reste en D3. On lui apporte tout notre soutien dans cette dernière phase.
- Toujours aussi motivé, le groupe des U18 filles continue sur sa lancée, l'équipe 2 jouera sa chance en D1 et l'équipe tentera de jouer le haut de tableau en R3

- Les seniors garçons descendent en poule basse malgré un début de saison sérieux, on espère les retrouver en D2 l'année prochaine !
- Merci aux seniors filles de l'équipe 3 qui nous ont mis à l'honneur en intégrant la poule haute, synonyme de poule de la montée ! Plus compliqué pour les SF2 & SF1 qui se retrouvent en poule basse, il faudra tout donner pour se maintenir, venez les encourager !

Et pour les plus jeunes ?

Le micro basket continue d'attirer les basketteurs en herbe, si vous voulez que votre enfant (de 3 à 5 ans) s'amuse autour de parcours et de jeux en lien avec le basket, n'hésitez pas et retrouvez les dates sur nos réseaux sociaux.

Les U7-U9 continuent leur apprentissage à l'entraînement mais aussi en participant à des plateaux et des rencontres entre clubs, on voit des enfants passionnés, prêts à grandir dans le milieu du basket et assurer l'avenir du club.

Et puisque nous ne sommes jamais à court de projet, on se lance corps et âme dans le basket santé, on est fier d'avoir obtenu le label ! Ça nous a reboostés pour d'autres projets : découverte du basket fauteuil lors de notre stage de février, on remercie d'ailleurs le club de Bourgoin-Jallieu pour sa présence, c'était super ! Puis, on prévoit des initiations basket santé en partenariat avec le service pédopsychiatrique de l'hôpital de Bourgoin, session de découverte en juin !

Prochaines manifestations, à vos agendas !

- Tournoi jeunes organisé le dimanche 23 avril
- Notre traditionnelle vente de brioches se tiendra le 18 mars, ouvrez-nous votre porte, elles sont délicieuses !

On espère vous croiser sur les terrains, à très vite !

Basket Club Nivolas



**Tournoi
des jeunes
avec le BCN
Samedi 29 avril
au gymnase**

Pétanque Club de Nivolas

Ce lundi après-midi, les adhérents de l'association Nivolas Pétanque Club se retrouvaient au foyer municipal pour leur AG Annuelle en présence du Maire Christian Beton et de la 1ère Adjointe Graziella Bertola-Boudinaud.



Le président Albert Rabilloud présentait un rapport d'activité riche en manifestations avec des tournois de pétanque accompagnés de nombreuses retrouvailles autour de bons repas. Guy Reynaud, Vice-président, proposait pour 2023 une sortie à Saint-Bonnet-Le-Froid avec pétanque et restaurant.... Le trésorier Yvon Reynaud présentait un bilan financier solide et en équilibre. A l'issue de l'AG le bureau et la CA était reconduits avec une modification au niveau des trésoriers. Yves Clavel devenant trésorier et Yvon Reynaud trésorier adjoint. Albert Rabilloud reste Président, Guy Reynaud Vice-président et Jean-Louis Carret secrétaire.



L'après-midi s'est poursuivi avec le tirage de la galette des rois. Le dynamisme de cette association qui comprend 44 adhérents dont 11

femmes, contribue pleinement à l'animation de la commune en proposant une grande convivialité à de nombreux retraités.

Judo club de Nivolas-Vermelle

Déjà le milieu de saison pour le JCNV ! Cette année encore le club totalise presque 120 licenciés et égalise le record de la saison dernière.

Si auprès des enfants le judo est très populaire, le club rencontre plus de difficultés avec les cours adultes.

Le cours de judo adulte a lieu le mardi soir entre 19h30 et 21h. Il est dirigé par Jérémie ROBUR, professeur diplômé d'état qui sera ravi de vous faire découvrir son sport qui est aussi un sport de loisirs, convivial, avec des valeurs et il est idéal pour se maintenir en forme à tout âge. Pour les adultes également, le JCNV propose un cours de Taïso le samedi matin avec Chantal. A l'origine le Taïso est un échauffement incontournable pour les Judokas. Au JCNV il s'agit d'une séance d'exercices variés de 60 minutes et accessible à tous y compris ceux qui n'ont jamais pratiqué un «art martial». Il n'y a ni chute, ni coups ou action violente. De la relaxation à l'assouplissement, les bienfaits sont multiples et assurent au licencié une pratique tout en douceur. Pour tous ses cours adultes comme

pour ses cours enfants, le JCNV propose 2 séances d'essai gratuites à ceux qui hésitent encore.

Petite nouveauté cette année, le JCNV propose des stages de Self Défense. 1ère séance programmée samedi 18 mars entre 14h et 16h au Dojo de Nivolas. Ces stages de découverte sont ouverts à tous (Hommes, Femmes, Ado, Adhérents du club ou non, débutants...). Cette activité sera renouvelée si les participants sont au RDV.

Prochaine date à retenir, **le gala qui aura lieu le 24 juin 2023 à partir de 10h00.** Une bonne occasion pour venir nous rencontrer !



Gala du Judo
Samedi 24 juin à partir de 10h

Porte ouverte
avec la Chorale En Plein Chœur
Jeudi 30 mars 18h00

Jeu enfants

Fais ton portrait chinois

- Si j'étais un animal, je serais
- Si j'étais un objet, je serais
- Si j'étais un plat, je serais
- Si j'étais un pays, je serais
- Si j'étais un livre, je serais
- Si j'étais un.e chanteur.se, je serais
- Si j'étais un dessin animé, je serais
- Si j'étais un vêtement, je serais
- Si j'étais un bonbon, je serais
- Si j'étais un personnage de jeu vidéo, je serais

Noël à la maternelle

Les festivités de Noël à l'école maternelle se sont déroulées autour de trois temps forts.

Tout a commencé le mardi 6 décembre où les enfants ont assisté au spectacle «le Noël de Piou» à l'école maternelle. Merlenchanteuse, la conteuse d'histoire et chanteuse les a fait rêver dans une histoire mêlant humour, féerie, et musiques traditionnelles de Noël.

Le vendredi 9 décembre en soirée, dans le cadre de l'arbre de Noël du Sou des écoles de Nivolas, c'était au tour des enfants de monter sur scène, pour leur première fois avec l'école. Ils ont interprété des chants sur les thèmes de Noël et de l'hiver sur la scène de la salle des fêtes de Nivolas, devant un public très nombreux.

Le point d'orgue des festivités a été le jeudi 15 décembre. Le matin, les enfants ont eu la surprise d'avoir la visite du Père Noël. Il leur a offert à chacun un livre et un sachet de friandises. Ils étaient ravis. Pour le remercier, les enfants lui ont interprété quelques chants de Noël. Le soir, les familles ont pu passer un petit moment à l'école pour venir admirer et emporter les bricolages de Noël préparés par les enfants.



Sou des Ecoles du Village

Arbre de Noël : Grand succès pour l'arbre de Noël qui a rassemblé école maternelle et primaire pour un spectacle de chants. La soirée s'est poursuivie par l'intervention d'un magicien offert par le Sou des écoles.

Bal costumé : Vendredi 24 Février, petits et grands étaient invités à se déguiser pour la soirée costumée du Sou. Convivialité et bonne humeur étaient au rdv. Les meilleurs déguisements ont été récompensés.

Un tournoi de pétanque au profit des enfants

Le sou de l'école de Boussieu organise son tournoi de pétanque le 13 mai 2023 (32 doublettes adultes) au stade de Nivolas-Vermelle (derrière la mairie).

Des gains sont garantis à chaque tour. Les préinscriptions sont obligatoires (remboursement en cas d'annulation) soit sur le site dédié (flash code) soit par mail avec règlement à : soudesecoles.boussieu@gmail.com. Seront organisés en parallèle une buvette, un barbecue, un snack et des jeux enfants.

JOURNOI DE PETANQUE

10€ PAR DOUBLETTE

100€ PAR DOUBLETTE

SAMEDI 13 MAI 2023

AU STADE DE NIVOLAS-VERMELLE (DERRIÈRE LA MAIRIE)

Pré-inscription et paiement en ligne
Jusqu'au 02/05/2023
Remboursement en cas d'annulation

⚠ Réservé aux familles et amis de l'école de Boussieu

BARBECUE
SNACK
BUVETTE
JEUX ENFANTS

32 doublettes (adultes) - Gains à chaque tour
Venir avec son équipement
Arrivée des Participants à 12h00
Début du tournoi à 13h00

Kermesse

Vendredi 23 juin

avec le Sou des écoles du village

Loto

Samedi 25 mars

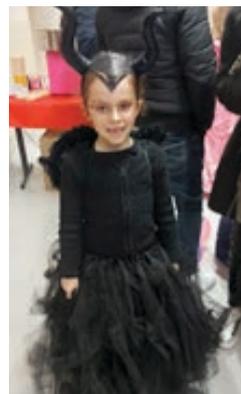
au Gymnase

avec le Sou des écoles du village

Bal masqué avec le sou des écoles de Nivolas-Vermelle :

Parents et enfants étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de la présidente du sou des écoles et de son équipe pour une soirée Bal Masqué.

La salle des fêtes était décorée de manière très festive pour l'occasion avec guirlandes et ballons pour accueillir de nombreux spidermans, des princesses, des cowboys, et bien d'autres personnages peuplant l'imaginaire des enfants. Plusieurs parents avaient aussi joué le jeu en venant costumés. Les parents du bureau étaient mobilisés pour servir des boissons, des pizzas, des gâteaux ou des crêpes pour le plus grand plaisir des enfants. Pendant que certains savouraient, d'autres s'amusaient en dansant dans une ambiance très festive. Une belle soirée qui a donné des étoiles dans les yeux des enfants.



Noël

avec le Sou des écoles
de Nivolas-Vermelle

La salle des fêtes était comble ce vendredi soir pour fêter Noël avec les enfants et leurs familles, des écoles maternelle et élémentaire du village, sur l'invitation du Sou des écoles.



Les chorales de chacune des écoles dirigées par les enseignants ont débuté la soirée. C'est avec un grand bonheur que les enfants petits et grands ont entonné les chants de Noël pour le plaisir des parents venus nombreux les écouter. Les parents du sou des écoles étaient mobilisés à la buvette pour proposer Popcorn, pizza, gâteaux et boissons. Après le spectacle des enfants, la soirée s'est poursuivie avec le spectacle de magie offert par le Sou des écoles. Après avoir eu un peu de mal à se faire entendre dans le brouhaha créé par les enfants, le magicien est arrivé à capter son public par des tours de magie époustouflants. Bravo à la présidente du sou des écoles Pauline Dortoux et à son équipe qui ont proposé aux enfants une belle soirée avant Noël !

Cantine et Périscolaire

«De belles couronnes pour la galette»



«atelier confection masques/carnaval au périscolaire»

